



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Rapport annuel 2023





En immersion avec FCBA

Découvrez ou redécouvrez en vidéo FCBA et toutes ses équipes qui vous accompagnent au quotidien, dans les secteurs allant de la forêt et l'approvisionnement, la première transformation, à la construction bois et l'ameublement.

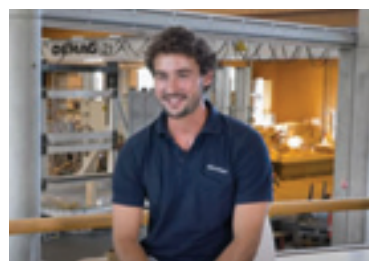
A travers une série de vidéos nous vous avons dévoilé tout au long de l'année 2023 les coulisses de l'Institut.



#1 Laboratoire matériaux
Ameublement



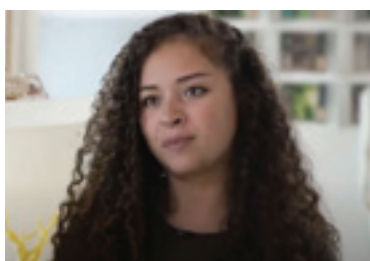
#2 Laboratoire BioForBois
Construction



#3 Essais & Simulations
Construction



#4 Laboratoire Finition
Ameublement



#5 Equipe innovation
Ameublement



#6 Laboratoire Mécanique
Ameublement



#7 Laboratoire InTechFibres
InTechFibres



#8 Chimie-Ecotoxicologie
Environnement



#9 Laboratoire Feu
Ameublement

Toutes nos vidéos sur notre chaîne YouTube FCBA !



Sommaire

- 2 # En immersion avec FCBA
- 4 Editos
- 6 Une équipe et des compétences à votre service
- 7 Conseil d'administration de FCBA
- 7 Répartition des ressources
- 8 Les temps forts de l'Institut

Nos domaines d'intervention

- 15 Accompagnement des entreprises
- 20 Certification
- 26 Formation
- 28 Normalisation
- 30 Réalisation d'essais

Recherche et Développement

- 38 La R&D
Une des missions fortes de FCBA

- 47 FCBA et sa démarche RSE
Le point sur 2023

Rapport annuel FCBA 2023 :

Directeur de la publication : Christophe Mathieu

Responsable d'édition : Nadège Picard

Journaliste : Jean-Michel Le Calvez

Contributeurs scientifiques : Nina Bonche, Sylvain Boulet, Emilie Bossanne, Thomas Catterou, Marin Chaumet, Jean-Jérôme Deguype, Jean-Denis Lanvin, Michael Lecourt, Arnaud Mankou, Marion Mercadal, Vincent Morillon, Laurence Podgorski, Edern Philippot, Mélanie Romanet, Sandra Tapin-Lingua

Création graphique : Léonie Clermont

Crédit photos : FCBA, SAUDEMATUB NAUDIN, Shutterstock, Canva, CTP

Impression : SOPEDI

> Christophe Mathieu



Un Institut pluriel et singulier

L'accélération des dérèglements climatiques nous rappelle chaque jour un peu plus le rôle essentiel de nos forêts qui, à l'échelle planétaire, constitue le deuxième plus grand puits de carbone au monde après les océans. L'apport forestier dans la transition énergétique se concrétise également par l'utilisation vertueuse du matériau bois dans la construction et l'ameublement. J'ai l'honneur de diriger FCBA depuis cinq ans et je mesure chaque jour le rôle majeur de notre Institut technologique dans les enjeux de lutte contre le réchauffement climatique. La nomination de Stéphane Viéban comme président de notre établissement prend à ce titre une résonance particulière. En fonction depuis plus d'un an et au-delà du symbole fort qu'il représente, ce forestier n'hésite pas à nous challenger dans une logique d'amélioration continue. On lui doit notamment d'avoir pris l'initiative de relancer nos comités d'orientation stratégique à travers trois axes clés que sont « les ressources forestières », « la construction bois » et « l'ameublement ». Ce travail prospectif sur les enjeux scientifiques et techniques de FCBA en synergie étroite avec nos partenaires est à rapprocher d'un autre outil de planification important, en l'occurrence notre *contrat d'objectif et de performance* (COP) pour la période 2024-2027. Validé dans son contenu à l'unanimité en décembre dernier, celui-ci fixe notre feuille de route pour les prochaines années à travers trois thématiques majeures : « climat, adaptation et atténuation », « compétitivité et souveraineté » et « forêt-bois et société ». Sa signature devrait intervenir prochainement. Ces projections s'inscrivent dans une trajectoire porteuse pour FCBA sur le plan économique et financier puisque nous enregistrons pour la 3^e année consécutive un résultat net positif. Nous travaillons dans le but de confirmer cette tendance en 2024 malgré le contexte économique incertain. Ce rapport d'activité est à ce titre l'occasion pour moi de saluer la mobilisation et l'engagement de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, appréciés autant pour leurs compétences que leur investissement. Nos effectifs s'étoffent puisque nos bons résultats nous ont permis de recruter de nouveaux et jeunes technicien(ne)s, scientifiques et ingénieur(e)s. À ces ressources humaines indispensables s'ajoutent aussi des investissements matériels pour se doter des moyens d'essais les plus performants afin de servir les intérêts de nos filières avec un très haut degré d'exigence. Par son positionnement, son organisation, sa composition et ses activités, FCBA constitue un institut pluriel et singulier qui – aux yeux de beaucoup – n'existe nulle part ailleurs.

Christophe Mathieu

Directeur général de FCBA

➤ Stéphane Viéban



Être dans le présent, préparer l'avenir

Acteur de la forêt depuis de nombreuses années, je pensais bien connaître FCBA, du moins de l'extérieur. Mais quand on prend la présidence d'un établissement aussi stratégique que ce dernier, on découvre de l'intérieur l'étendue de ses missions et l'ampleur de ses compétences techniques et scientifiques. De plus, rares sont les centres techniques industriels qui ont en charge une filière aussi « longue et large » que la nôtre. Longue tout d'abord car celle-ci va de « la graine » avec la création de vergers pour planter les meilleures semences et améliorer la reconstruction des forêts aux « meubles » en passant par l'approvisionnement des sites industriels, la première et seconde transformation du bois, et la construction. Large ensuite car notre matériau si noble et si naturel embrasse un large spectre d'essences et d'usages, de la première transformation au produit fini. De fait, après un peu plus d'un an de mandat, j'ai découvert en profondeur un établissement dont la multiplicité et la diversité des tâches lui confèrent un rôle essentiel pour la promotion et l'avenir de nos filières. Je tiens à faire savoir ce savoir-faire car les enjeux et les défis pour nos professions sont cruciaux.

Dans ce cadre, j'ai pris l'initiative de relancer les comités d'orientation stratégique, prévus dans les statuts de FCBA autour des pôles forêt, bois construction et ameublement. Ces instances de gouvernance nous permettent d'être dans le présent et de préparer l'avenir. J'ai particulièrement apprécié l'animation et les participations engagées et positives de ses membres pour apporter une vision à nos actions pour les trois prochaines années. Celle-ci résulte d'une co-construction qui permet d'associer une ambition politique et technique dans une logique prospective.

À ce titre, je tiens à souligner le soutien constant de nos partenaires – le CODIFAB et France Bois Forêt notamment – ainsi que celui du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Un Institut technologique comme le nôtre doit savoir écouter son environnement, qu'il s'agisse des représentants institutionnels, interprofessionnels ou des entreprises. Cette écoute clients (j'insiste sur le S) est un gage de progrès à l'heure où FCBA consolide ses résultats financiers avec un troisième exercice positif d'affilée.

Cette dynamique récompense une organisation et une implication de tous les instants. Notre établissement se doit d'être agile dans une période qui, à l'instar du climat, se révèle parfois chaotique. La grave crise immobilière que l'on traverse actuellement impacte forcément la filière de la construction et l'année 2024 peut s'avérer compliquée sur le plan économique. Aussi, je compte encore une fois sur toutes les forces de FCBA pour faire face aux aléas et poursuivre sa marche en avant de façon unie et déterminée.

Stéphane Viéban

Président du conseil d'administration de FCBA

Une équipe et des compétences à votre service



Christophe Mathieu
Directeur général



Guillaume Chantre
Directeur général adjoint



Frédéric Rouger
Directeur de la recherche et des programmes



Nadège Picard
Responsable communication marketing



Stéphane Lafarge
Responsable Formation



Pierre Sanchez
Directeur des finances – Achats



Alain Hocquet
Directeur Qualité et Certification-Métrologie
Chargé des relations partenariales Outre-Mer



Frédéric Henry
Directeur du bureau de normalisation



Béatrice Pin-Jouenne
Secrétaire générale, Directrice des ressources humaines et organisation



Diego Moreno
Direction des systèmes d'information



Cyrille Bevilacqua
Responsable Infrastructures bâtiments et Moyens généraux



Samuel Bonpunt
Juridique

Pôles professionnels



Alain Bailly
Directeur du pôle Ressources Forestières des Territoires



Frédéric Staat
Directeur du pôle Industrie Bois & Construction



Patrick Perier
Directeur du pôle Aménagement des Espaces de Vie



Stéphane Graissaguel
Adjoint au directeur



Serge Le Nevé
Directeur adjoint



Emilie Bossanne
Directrice adjointe



Eric Launay
Adjoint au directeur

Pôle transversal



Elisabeth Raphalen
Directrice du pôle BIOSENSE (expertise en chimie, environnement, traçabilité et économie du biosourcé)



Gérard Deroubaix
Directeur adjoint

Conseil d'administration de FCBA

Le conseil d'administration de FCBA représente tous les secteurs des filières forêt-bois et ameublement*.

• Président du conseil d'administration

Stéphane Viéban

1^{er} collège

Professions, composé de chefs d'entreprise représentant l'ensemble de la filière

Bruno de Brosse
Philippe Denavit
Stéphane Corée
Jean-Philippe Gaussorgues
Catherine Locatelli
Jean-Michel Martin
Marlène Mivielle
Juliette Rapinat-Freudiger
Marc Sauvage
Jean-Michel Servant
Michel Veillon

2^e collège

Représentants des personnels techniques des entreprises

Francine Hattermann
Magali Picon

3^e collège

Représentants de l'enseignement supérieur ou de la recherche et des personnalités particulièrement compétentes

Nathalie Barbe
François Bonnet

• Commissaires du gouvernement

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

Marianne Rubio
Marie-Aude Stofer

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique :

Aurélie Lécureuil

• Contrôleur général économique et financier

Ministère de l'Économie et des Finances :

Lionel Paillon

• Commissaire aux comptes

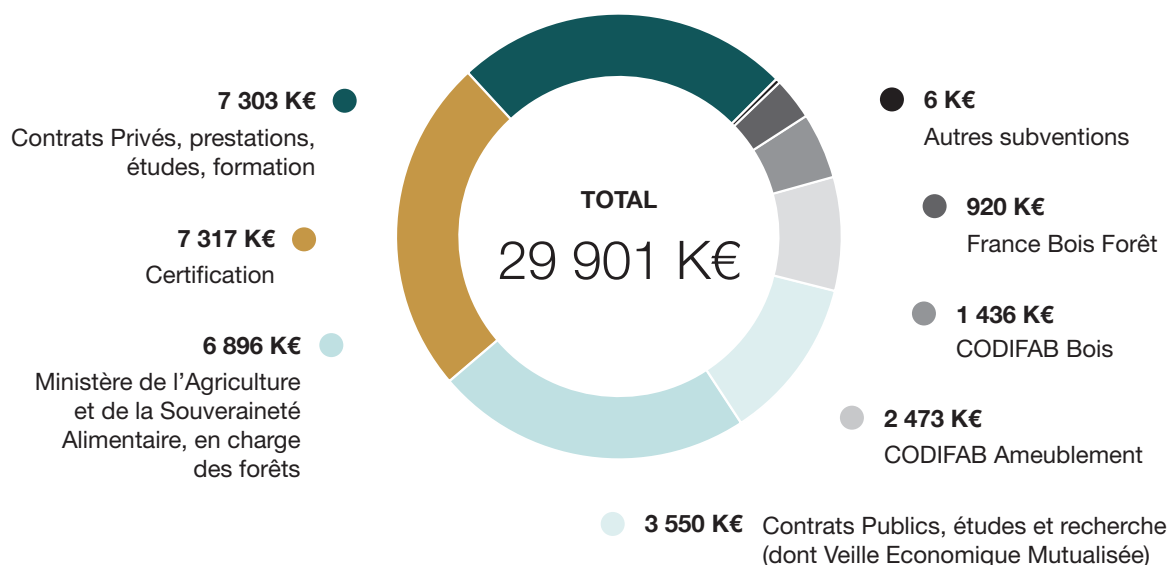
Cabinet IN EXTENSO :

Jean-Christophe Labourdette

• Représentant du personnel élu au CSE avec voix consultative

Guillaume Legrand

Répartition des ressources



* En date du 1^{er} janvier 2024

Les temps forts de l'Institut



23 et 24 mai 2023

[www](http://www.fcba.fr)

1^{er} Symposium Panneaux & économie circulaire

FCBA a organisé le 1^{er} Symposium Panneaux & économie circulaire à Nantes avec le soutien du CODIFAB, d'Ecomaison et de VALDELIA. Cet événement, dédié à l'industrie du panneau et son écosystème (clients, fournisseurs, fédérations, éco-organismes, etc.) a permis à plus d'une centaine de participants d'échanger et de débattre sur les enjeux de la filière en lien avec l'économie circulaire.

Animé par le journaliste Jean-Michel Lobry, une trentaine d'intervenants étaient présents pour partager leurs connaissances et retours d'expérience autour de 4 ateliers :

- Les enjeux de l'économie circulaire pour les panneaux dérivés de bois ;
- Les colles biosourcées comme solution d'écoconception ;
- La Responsabilité Élargie du Producteur et la fin de vie des panneaux ;
- La performance industrielle.

Le Symposium s'est conclu sur une note optimiste : de nombreux progrès ont été accomplis ces dernières années et les travaux actuels sont encourageants pour l'avenir.

Devant le succès de ce symposium, une deuxième édition est d'ores et déjà envisagée en 2025 !



22 au 24 juin 2023

[www](http://www.fcba.fr)

Euroforest

Notre équipe FCBA était présente à Euroforest pour 3 jours de salon. Nous avons accueilli sur notre stand Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Jean Philippe Bazot, Président d'Euroforest et Stéphane Viéban, Directeur général de ALLIANCE Forêts Bois et Président du conseil d'administration de FCBA.

Une démonstration d'exosquelette, de la société Exhauss a été réalisée. Ces 3 jours ont permis des rencontres et échanges avec les professionnels.

Cette 8^e édition a rassemblé 416 exposants et 42 540 visiteurs.



20 et 21 septembre 2023

www

Séminaire BioImpulse à Bordeaux

Le séminaire BioImpulse a réuni 60 personnes sur 2 jours à FCBA Bordeaux.

L'objectif du projet est de remplacer les résines et colles à base de formaldéhyde sur plusieurs marchés dont le bois. Par le développement d'une molécule d'intérêt biosourcée, ce projet va ouvrir de nouvelles applications aux biotechnologies dans le domaine des matériaux.

L'expertise et le savoir-faire de FCBA ont été sollicités afin de caractériser les résines développées avec les partenaires du projet lors de leur mise en œuvre.

Le séminaire était l'occasion de présenter les résultats et les ateliers d'avancement et de faire découvrir les laboratoires de FCBA.

Les partenaires du projet sont : ResiCare – Michelin, FCBA, INSA Toulouse, TWB, Leaf / Lesaffre.



16 octobre 2023

www

Signature du contrat stratégique de la Filière Bois française

La cérémonie d'ouverture de WOODRISE a été l'occasion de signer, en présence du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau, le nouveau contrat Filière Bois 2023-2026 avec les représentants des organisations professionnelles.

Dominique Weber, président du CSF, a rappelé l'importance du matériau bois que l'on retrouve dans nos forêts mais aussi nos intérieurs. Marc Fesneau a salué les efforts que fait la filière. « Nous avons besoin de recruter des talents dans la filière forestière. La forêt est un des secteurs qui porte le plus de sens, car c'est là qu'on va régler la décarbonation en partie, que l'on va trouver des matériaux écologiques et travailler sur la biodiversité ».



17 au 20 octobre 2023

www

Congrès WOODRISE 2023 à Bordeaux

On ne présente plus WOODRISE, le congrès mondial de la construction bois moyenne et grande hauteur. L'ouverture du congrès a été l'occasion de signer un accord tripartite pérennisant le congrès entre les trois co-organisateurs, FCBA (France), FPInnovations (Canada) et JIBH (Japon) avec l'intervention de l'honorable Stéphane Dion, Ambassadeur du Canada auprès de la France et Monaco et Envoyé spécial auprès de l'Union européenne et de l'Europe.

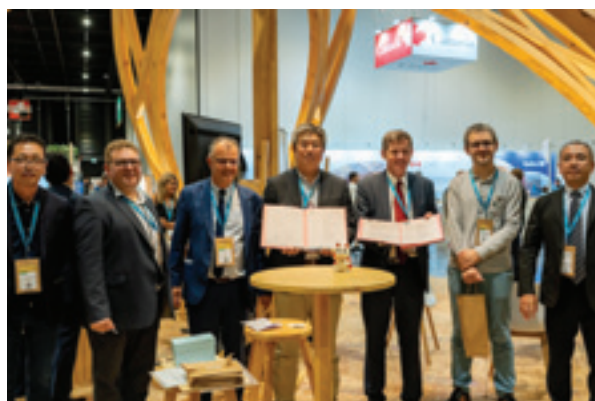
Cette 4^e édition, de retour à Bordeaux, a largement dépassé les attentes avec plus de 4 000 participants, près de 40 pays représentés, plus de 100 conférenciers internationaux, 145 exposants, une jeunesse talentueuse distinguée, des innovations et technologies nouvelles à travers le monde.

Les remises de prix pour le concours sismique international et le concours Architecture de portée mondiale, autour de personnalités de renom et les délégations internationales ont été autant de temps forts appréciés !

Dans le cadre de la WOODRISE Alliance, FCBA a signé un partenariat avec NTI (Norwegian Institute of Wood Technology) pour conjuguer leurs forces et pouvoir monter des projets.

Deux jours de visites techniques étaient proposés pour prolonger le congrès. L'occasion pour les participants d'aller visiter notamment la Tonnellerie Baron à Cognac, le Dôme à Saint-Emilion et les bâtiments bois du quartier de Bordeaux Euratlantique et enfin découvrir le siège de l'ONF et les installations des JOP 2024 dont le nouveau centre aquatique en Île-de-France.

WOODRISE vous donne rendez-vous à VANCOUVER en 2025 !



17 octobre 2023

www

Signature du partenariat « Diagnostics des ouvrages bois » entre FCBA et Kijuku

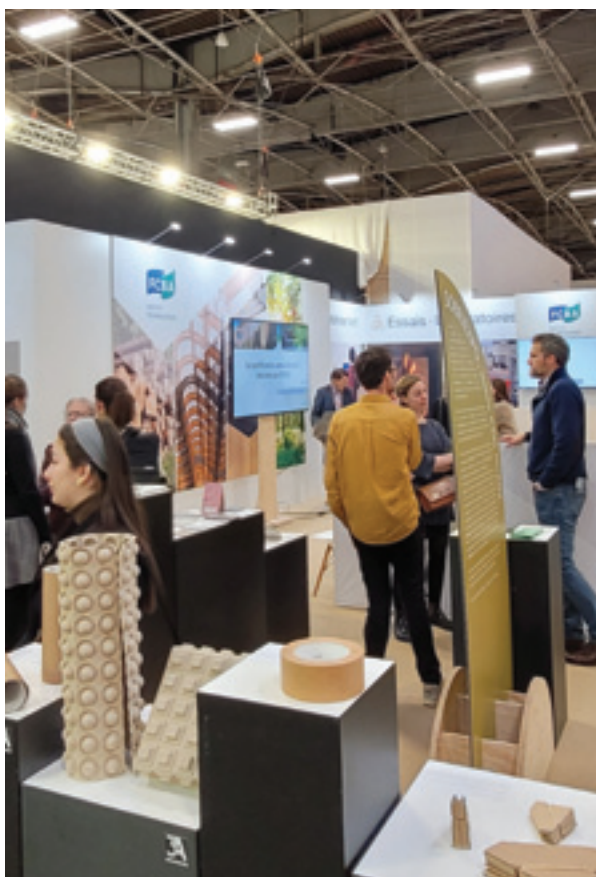
Depuis WOODRISE 2021 à Tokyo, FCBA et les membres de Kijuku échangent régulièrement sur des travaux de recherche. Il a été souhaité par les deux parties de travailler sur un projet commun : les méthodes de diagnostics des ouvrages bois, à la fois sur les aspects biologiques, thermohydrauliques et mécaniques. La signature de ce partenariat lors du congrès WOODRISE 2023 à Bordeaux est la première étape de cette collaboration, avec l'accueil d'étudiants au Japon et en France dès 2024.



7 et 8 novembre 2023

Séminaire EcoRefibre à FCBA Champs-sur-Marne

La 3^e Assemblée générale dédiée à la présentation des résultats du projet a réuni 32 personnes. Les objectifs du projet visent à améliorer le recyclage en fin de vie et l'utilisation circulaire du bois récupéré dans l'industrie européenne des panneaux de bois. Les participants étaient également enchantés de visiter les laboratoires de l'ameublement et la matériauthèque.



18 au 21 novembre 2023

www

Salon ESPRITMEUBLE

Pendant 4 jours, FCBA a pu accueillir les professionnels de l'ameublement en France et à l'international sur un stand de 100 m² et leur présenter des conférences sur l'éco-conception, l'affichage environnemental et la certification.

L'occasion était donnée aux visiteurs de parcourir l'exposition Sobriexpo présentée par l'Innovathèque. Cette exposition abordait la sobriété environnementale et l'économie circulaire suivant quatre axes : protéger [notre environnement, la biodiversité], réduire [notre consommation, notre production de déchets], renouveler [en utilisant des ressources qui se régénèrent], réutiliser [ce que l'on a déjà produit].

FCBA a également présenté les résultats du projet ECEA, Ecoconception des emballages en ameublement et des échantillons, alternatives pour remplacer les matières plastiques dans les emballages dans une optique de sobriété et de réduction de matière et de déchets.

Ce fût également une bonne opportunité de fêter les 70 ans de la marque de certification NF Ameublement.



22 novembre 2023

www

Journée technique : le bois dans la construction et la RE2020

La réglementation environnementale RE2020 est aujourd'hui le nouveau cadre de performance du bâtiment neuf. Elle présente des exigences relatives au changement climatique, à l'énergie et au confort. L'Institut technologique FCBA, en partenariat avec ESTEANA, a réuni une quarantaine de bureaux d'études bâtiment et prescripteurs non spécialisés bois avec pour ambition de les familiariser avec les solutions bois et les réponses environnementales qu'elles peuvent apporter.

Cette journée était financée par le CODIFAB et France Bois Forêt. Nous avons été accueillis par l'Union des Métiers du bois à la FFB – Fédération Française du Bâtiment à Paris.

En 2024 un webinaire et trois journées techniques en région seront consacrés à ce sujet.



Nos domaines d'intervention



Des équipes opérationnelles qui vous accompagnent

Ressources Forestières des Territoires



Sylviculture et approvisionnement
Alain Bailly



Recherche et Développement
Marion Mercadal

Industrie Bois & Construction



Ingénierie
Serge Le Nevé



Développement
Patrick Molinié



Laboratoire BioForBois
Isabelle Le Bayon



Évaluation certification
Manuel Burlat



Essais et simulations
Patrice Garcia

Aménagement des Espaces de Vie



Recherche et Développement
Emilie Bossanne



Innovation
Justine Rouger



Essais et mesures
Nathalie Serrant



Évaluation certification
Haroun Ba

BIOSENSE : expertise en chimie, environnement, traçabilité et économie du biosourcé



Évaluation certification
François Charrier



Laboratoire Chimie-Ecotoxicologie
Elisabeth Raphalen



Environnement, Économie Bioressources
Gérard Deroubaix



InTechFibres (ITF)
Michael Lecourt

Nos 277 collaborateurs* sont animés des valeurs phares de FCBA

- 1 **L'excellence technique pour satisfaire nos clients** — par le travail en réseau, la réactivité et l'efficacité
- 2 **La valeur humaine** — par la confiance et l'écoute



Découvrez les témoignages des experts FCBA

fcba.fr/temoignages

* Nombre de collaborateurs fin 2023

Accompagnement des entreprises

De l'idée à la réalisation

Les experts de FCBA accompagnent au quotidien les professionnels des filières forêt-bois et ameublement pour les aider à être plus performants économiquement mais aussi d'un point de vue technique, social et environnemental. Régulièrement les équipes tâchent de se réinventer, de déployer de nouvelles méthodes pour être toujours au plus près des besoins et répondre exactement aux demandes.



Plus performant avec les suivis de chantiers forestiers

FCBA réalise des suivis de chantiers forestiers pour les entreprises afin de leur fournir des données détaillées sur leur productivité. Grâce à ces données, nos experts sont en mesure de les accompagner notamment dans leurs méthodes de travail et sur le choix de leur matériel en adéquation avec leurs activités.

Ces suivis de chantiers sont basés sur des chronométrages, des observations et mesures de terrain (conformément à la nomenclature IUFRO pour l'étude des différents temps de travail en forêt) ainsi que sur l'utilisation de données des machines issues des ordinateurs de bord. Ces suivis permettent la rédaction de rapports détaillés sur les travaux forestiers (manuels ou mécanisés) à destination des entreprises.

Pour chaque suivi, le contexte (peuplement, organisation du chantier, matériels utilisés...), le déroulement des opérations et la production obtenue sont expliqués et analysés finement. Cela permet l'évaluation des performances techniques, économiques, ergonomiques et aussi environnementales des systèmes ou équipements étudiés.

Ces enseignements permettent à l'entreprise de faire évoluer ses pratiques en fonction des situations rencontrées au quotidien, de calculer ses coûts de revient voire de se positionner par rapport à d'autres entreprises.

Diagnostic Ecoconception

[www](http://www.fcba.fr)

Trois expertes de FCBA, Emilie Bossanne, Elodie Péche-nart et Estelle Vial ont été référencées par la BPI France pour accompagner les entreprises dans leurs projets d'écoconception. Ce dispositif est dédié aux PME françaises et permet un accompagnement financier.

Le Diag Ecoconception a pour objectif d'améliorer la performance environnementale de produits, services ou procédés. Il aboutit à un plan d'actions personnalisé et opérationnel.

La mission de conseil se déroule en 5 phases :

- Analyse du contexte de l'entreprise et définition du périmètre et des enjeux ;
- Sensibilisation à l'écoconception des équipes internes et formation d'un référent écoconception au sein de l'entreprise ;
- Réalisation d'une évaluation environnementale basée sur l'analyse du cycle de vie d'un produit, service ou procédé ;
- Identification, formalisation et chiffrage des leviers d'écoconception avec maîtrise du risque de transfert de pollution ;
- Préparation à la mise en œuvre du plan d'actions via un premier chiffrage technico-économique de celui-ci.



Simulateur physique de vieillissement

Le vieillissement de la population s'accélère de plus en plus : d'après l'INSEE, la part des + de 65 ans représenterait un habitant sur quatre en 2040. Le maintien à domicile est la solution préférée des Français. Pour autant, le domicile n'est généralement pas adapté aux problématiques liées à l'âge.

FCBA accompagne les fabricants dans la conception de solutions d'ameublement adaptées aux besoins des seniors, notamment grâce à son simulateur physique de vieillissement. Cet outil permet de simuler les grandes déficiences motrices et sensorielles liées à l'âge. Il donne l'opportunité, en quelques instants, de se mettre dans la peau d'une personne âgée atteinte de troubles divers : troubles de la vision, de la motricité, de l'audition...

L'objectif de cet outil est d'assurer un accompagnement dans la compréhension des problématiques rencontrées sur la thématique du vieillissement de la population, afin de concevoir des produits du quotidien adaptés aux besoins réels. Qu'il soit utilisé en phase d'idéation, en tant que sensibilisateur, ou de test de prototype en situation d'usage, cet équipement apportera des informations difficilement remplaçables par de la théorie !

FCBA intègre deux nouveaux modules à son simulateur de vieillissement, dédiés au dos courbé et au tremblement des mains.



Nouveau module Platelage extérieur bois sur le site Catalogue Bois Construction

www

Le site Catalogue Bois Construction, financé par le CODIFAB et France Bois Forêt, rassemble un Espace Solutions et un Espace Référentiels (BoisREF) en accès libre.

L'Espace Solutions est composé de 3 items : Structures/Enveloppes, Revêtements et Menuiseries. Cet outil est en évolution permanente et s'enrichit chaque année de modules complémentaires et/ou d'ajouts de nouvelles solutions dans des modules existants. En 2023, un nouveau module Platelage extérieur bois est venu enrichir l'item Revêtement.

Ce module définit les principales solutions que permettent de réaliser le DTU 51.4 et la norme NF B 54 040 (lames extérieures en bois). Il est décliné en plus d'une dizaine de familles types de conceptions comportant des conceptions dites « courantes » ou conceptions « élaborées ».

On y trouve une centaine de visuels techniques (plans, coupes et détails de conceptions) qui illustrent les règles de bonnes pratiques. Tout comme pour les autres modules, cette base de données de systèmes de conception peut se consulter en recherche par arborescence ou plus simplement par un configurateur de solutions sur la base de critères de choix pertinents au stade amont de la conception de l'ouvrage.



Opération collective fenêtre bois en Grand Est

[www](http://www.fcba.fr)

Cette opération collective, soutenue par Fibois Grand Est, est portée par le CRITT BOIS Epinal, en partenariat avec FCBA. Elle consiste à accompagner les professionnels pour améliorer la performance de leur produit et de leur processus de fabrication, avec le soutien financier de la région Grand Est.

Avec la mise en place de la RE2020 et de la REP (Responsabilité Élargie des Producteurs), répondre aux besoins du marché et à des appels d'offres devient un exercice complexe pour les fabricants de fenêtres bois et mixte bois aluminium. En effet, les exigences des performances techniques des menuiseries extérieures ont été revues à la hausse.

L'action a débuté le 18 avril 2023, par le biais d'une session commune. Sept fabricants de menuiseries extérieures se sont inscrits dans cette dynamique collective de progrès. Un accompagnement technique leur est assuré afin d'améliorer la performance de leur produit et de leur processus de fabrication.

Avec le soutien financier de la Région Grand Est



Abonnez-vous !

Assurez-vous d'un soutien des experts FCBA grâce à Connect'Expert, aujourd'hui disponible sous forme d'abonnements de 6, 15 ou 30 heures !



fcba.fr/prestations/concevoir-innover/connect-expert

La plateforme Eurocode 5 fait peau neuve !

- ✓ Nouveau look
- ✓ Design moderne
- ✓ Navigation plus intuitive



plateforme-eurocode5.fr



Interview

GIE Semences Forestières Améliorées

Vergers à graines : une démarche d'amélioration continue qui s'accélère

Pin maritime, douglas, pin laricio, mélèze, cèdre de l'Atlas, tilleul, cormier, chêne pubescent... Ces espèces sont incluses dans le programme d'installation de nouveaux vergers à graines depuis le début des années 2020. Richard Hébras, Président du GIE Semences Forestières Améliorées, nous explique les tenants et les aboutissants de cette démarche et ses avancées, objet d'une nouvelle brochure Variétés Forestières Améliorées disponible gratuitement en ligne.

« Les variétés forestières améliorées sont le résultat de travaux de recherche orientés sur de meilleures performances en termes de croissance, de qualité du bois et de résilience face aux évolutions du climat ». Richard Hébras rappelle ainsi la raison d'être de cette démarche d'amélioration qui s'inscrit dans le temps et qui consiste – lorsqu'un bon niveau d'amélioration est atteint par rapport à la génération précédente – à créer des vergers à graines pour la production de semences à valeur ajoutée pour les nouveaux boisements et reboisements. Les améliorations génétiques déjà obtenues et celles qui sont attendues dans les années à venir visent des objectifs à la fois quantitatifs et qualitatifs. « Il est nécessaire de produire suffisamment de graines pour satisfaire le marché français mais aussi répondre à la demande des pays voisins qui reconnaissent la qualité des programmes de sélection de la France » explique Richard Hébras. Une augmentation des volumes qui doit aller de pair avec des arbres plus vigoureux et plus résistants. « Les gains observés à ce jour sur les productions d'une génération à l'autre de pin maritime sont de l'ordre de 20 % en moyenne et permettent d'abaisser l'âge des peuplements et donc de réduire les risques. Les attendus dépendent des espèces. Pour le pin maritime par exemple, ils portent essentiellement sur la vitesse de croissance et l'amélioration de la rectitude du tronc pour avoir du bon bois d'œuvre ».

La recherche continue

Le programme de sélection des vergers à graines landais – un des plus anciens de France – est un bon exemple de l'apport de la recherche dans un contexte de réchauffement climatique. La résilience des arbres est au cœur des travaux actuels et futurs pour résister aux chocs thermiques ou hydriques extrêmes et ses conséquences : gelées de printemps, sécheresses estivales, etc. Initié par l'État dans les années 1960, ce programme d'amélioration est géré par le GIS Groupe Pin Maritime du Futur (GIS GPMF) regroupant INRAE et FCBA, sélectionneurs et co-obtenteurs des variétés améliorées, ainsi que les représentants de la forêt publique et privée de Nouvelle-Aquitaine (CPFA, CNPF, ONF). Après trois générations Vigueur et Forme (VF), une nouvelle génération VF4 a été lancée avec l'installation de 7 entités de production de graines améliorées sur une période de 20 ans entre 2016 et 2036. Chacune d'elles va donner lieu à une version, améliorée en continu, de façon à accélérer et à optimiser les résultats. Richard Hébras, par ailleurs directeur du service Semences d'Arbres de Vilmorin-Mikado, souligne l'apport de FCBA dans cette action au long cours pour la forêt française. Il met aussi en avant l'intérêt de la brochure ci-dessus très complète qui apportera à tous les professionnels – notamment les pépiniéristes – des informations sur les variétés forestières améliorées. Son téléchargement est gratuit !



▲ Richard Hébras, président du GIE Semences Forestières Améliorées



Téléchargez la
dernière version de
la brochure Variétés
Forestières Améliorées

fcba.fr/varietes-forestieres-ameliorees



Interview

Groupe GOYER

Une collaboration au long cours

Le groupe GOYER et FCBA entretiennent des relations régulières depuis des années. « Sans remonter à des dizaines d'années, on peut citer plusieurs actions collaboratives ces derniers temps, dont par exemple des essais baptisés Reiwa réalisés en 2022. Il s'agit d'un cadre alu qui abrite une façade vitrée opaque sur sa face extérieure qui s'insère sur des tasseaux de bois fixés sur un caisson isolant dont il fallait étudier le comportement en termes d'humidité et de rayonnement » explique Valère Paupelin Huchard. Ce dernier cite également un projet de recherche & innovation commencé en 2021 et développé en 2022 qui a donné lieu à une consultation auprès de FCBA en lien avec un nouveau type de façade bois recelant des enjeux de conception mais aussi de caractérisation technique. « Même si le bois a beaucoup compté dans l'histoire du groupe GOYER, notre ADN est lié aux façades légères en métal. Or, l'évolution des marchés pour des questions environnementales montre qu'à l'avenir il y aura de plus en plus de bois dans nos ouvrages. Ceci implique de nous acculturer en profondeur à ce matériau nouveau pour les façades légères. Or, le bois amène logiquement de nouvelles contraintes que nous devons nous approprier ».

Des formations sur site

Dans ce contexte, en sus de la réalisation d'essais ou de prestations de consultance, le groupe GOYER fait appel à FCBA pour de la formation. « Nous sommes depuis quelques années dans une phase exploratoire d'analyse et d'évaluation de l'incidence du matériau bois dans la conception et la fabrication de nos façades. L'apport de l'expertise du centre technique industriel du bois s'avère précieux dans ce registre pour faire monter en compétences les services techniques de la société, de notre bureau d'études à nos ingénieurs ». Pour des questions pratiques (mais aussi de réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise), les sessions sont organisées au sein du siège du groupe GOYER. Caractéristiques techniques des essences, durabilité, réglementation incendie, résistance des matériaux, systèmes constructifs... les champs d'étude sont à la fois larges mais experts. « Il n'est pas forcément toujours facile de marier nos attendus opérationnels avec ceux d'ingénieurs de recherche » souligne Valère Paupelin Huchard, à la fois critique et positif. Il reconnaît à ce titre à FCBA une expertise du bois unique en guise de conclusion. « Nous sommes toujours heureux de discuter avec des experts du bois qui nous apportent beaucoup et dont le niveau d'analyse est extrêmement pertinent ».



▲ **Valère Paupelin Huchard**, directeur technique de Groupe GOYER

Groupe GOYER en bref

Façadier depuis 1931, le Groupe GOYER est spécialisé dans la conception, la fabrication et l'installation de façades sur-mesure en blocs-panneaux et châssis. Son savoir-faire se concentre sur la façade légère avec une forte dominante vitrée. L'entreprise, dont le siège est situé à Fougères-sur-Bièvre (Loir-et-Cher), emploie plus de 600 personnes et compte plusieurs implantations en France ainsi qu'un site de production en Pologne.

goyer.fr

> Certification

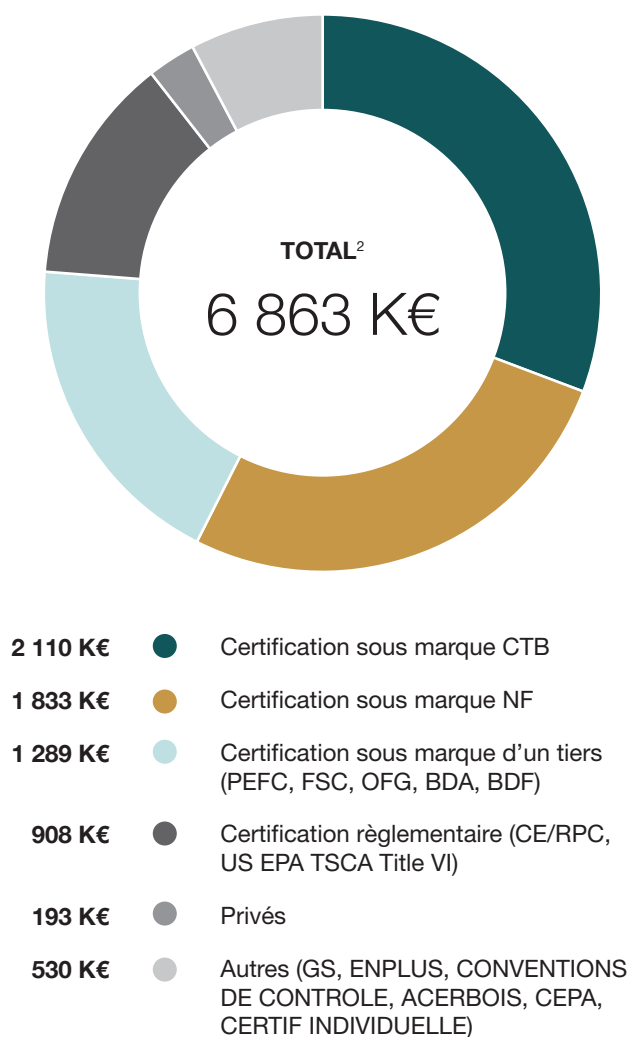
La qualité : notre engagement

FCBA est organisme certificateur depuis plus de 70 ans, contrôlé par le Comité français d'accréditation (COFRAC). Il certifie des produits, services, compétences sous la marque CTB dont il est propriétaire ainsi que sous la marque NF dont il est mandaté par l'AFNOR¹.

FCBA est également opérateur certificateur sur des certifications appartenant à des tiers tels que PEFCTM, FSC® (A00528), OFG, Bois de France... De plus, FCBA est un organisme notifié au titre du Règlement Produits de Construction (RPC) pour permettre aux entreprises d'apposer le Marquage CE.



Répartition des certifications



2 209
titulaires



3 547
certificats



2 879
audits réalisés

1. En tant qu'organisme certificateur, FCBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 17065 pour la certification de produits et services (portée d'accréditation n° 5-0011), portée disponible sur le site cofrac.fr.

2. Chiffre d'affaires hors frais de promotion.



© SODEMATUB NAUDIN

FCBA célèbre les 70 ans de la certification NF Ameublement

[www](#)

Depuis 70 ans, la certification NF Ameublement fait partie du paysage du mobilier domestique. Délivrée par l'Institut technologique FCBA, elle garantit aux consommateurs d'acheter des sièges, meubles de cuisine, de salle de bain ou de chambre... sûrs, solides, durables et sains, au-delà des exigences réglementaires.

Depuis sa création, elle a su s'adapter aux évolutions du marché, aux exigences rigoureuses de la réglementation française et européenne (et même au-delà) et aux attentes des particuliers, aujourd'hui de plus en plus orientés vers l'impact environnemental des produits.

L'objectif de NF Ameublement, est ainsi de mettre sur le marché des produits de qualité, qui ont passé, avec succès, l'épreuve des tests FCBA, portant sur 4 caractéristiques principales (conception, durabilité, qualité d'exécution et sécurité), réalisés dans les conditions les plus sévères de la vie quotidienne.



Renouvellement de confiance du ZLS pour la certification GS en 2023

[www](#)

En 2023, le ZLS qui est le Bureau central des Länder pour la technique de sécurité et gestionnaire de la marque GS (*Geprüfte Sicherheit* – « Sécurité testée » en français) a renouvelé sa confiance à FCBA. En effet, FCBA a reçu l'agrément de ZLS pour délivrer cette marque de certification pour le secteur de l'ameublement. Cette reconduction pour une durée de 5 ans atteste non seulement de la qualité de nos services, mais également de notre engagement continu envers l'excellence et la conformité aux normes allemandes et européennes. GS jouit d'une grande notoriété en Allemagne et dans de nombreux pays de l'Union européenne en tant que gage de sécurité.





Nouveau site internet CTB Finition bois

www

Ce nouveau site internet met en avant la certification de référence dédiée aux solutions de protection et d'embellissement du bois, en intérieur comme en extérieur et atteste la performance et la durée de vie des produits.

Vous y trouverez l'ensemble des informations, des exigences et des performances de la certification et également un outil inédit qui permet de générer des CCTP concernant l'application et l'entretien des finitions sur bardages bois. Cet outil indispensable est un gain de temps pour les architectes et les économistes de la construction qui pourront utiliser le document tel quel dans leurs projets.

CTB Finition Bois, marque de certification collective, atteste non seulement de la performance d'un système de finition adapté aux différents usages mais aussi de la qualité de services apportée par l'industriel à ses clients.



Retour sur la Journée Durabilité et Préservation des bois

Le 1^{er} juin s'est tenue la réunion générale du secteur Durabilité et Préservation des bois.

L'occasion pour les industriels de mieux connaître les confrères des autres marques de certification, d'échanger et de fédérer ce secteur autour des enjeux d'approche raisonnée dans l'utilisation des produits biocides.

Une centaine de titulaires, regroupant les marques de certification CTB-A+, CTB-B+, CTB-P+, CTB-E+ et CTB-Finition bois, ont travaillé ensemble toute la journée sur les grands enjeux du secteur avec l'équipe de l'Institut technologique FCBA.

Le matin se sont tenus les comités de marque et l'après-midi plusieurs conférences leur ont été présentées notamment sur les enjeux de la réglementation, (REP PMCB, RE2020...), le travail fait au travers du guide COBEI (Guide de Conception des ouvrages bois exposés aux intempéries), et l'intervention de Diana Sepulveda de la mairie de Lyon.

Christophe Perrault (Arxada – EIMEA Wood Protection Business Unit) titulaire historique de CTB-P+, Philippe Boissiere (Groupe Moulinvest) président de CTB-B+, Eric Vieillemand (H Office), président de CTB-A+ et Emmanuel Juin (L3A DIAG) président de CTB-E+ ont apporté leurs témoignages.



La prescription à l'honneur le 17 octobre à Bordeaux

Depuis début 2023, les équipes de certification en construction œuvrent dans le but de faire connaître les marques de certification à la prescription. En partenariat avec les Fibois et AMO (Association Architecture et Maîtres d'ouvrages) des actions ont pu être menées. C'est dans cette perspective de développement qu'a été organisée la Soirée prescription du 17 octobre à la Cité du Vin à Bordeaux. Réunissant près de 80 personnes, cette soirée a permis de présenter la certification volontaire aux prescripteurs, les avantages et les garanties des produits certifiés.

Ce fut aussi l'occasion de faire témoigner Maxime Castel de Manubois (Groupe Lefebvre), titulaire d'une marque de certification individuelle CTB Bois lamellé-collé de hêtre pour un usage en structure, sur l'importance qu'a joué pour eux la certification, permettant in fine la mise sur le marché de leur BLC notamment au travers de projets avec Bouygues Construction et Linkcity.

Jocelyn Pontvianne de la société Arbonis, a présenté une rétrospective des étapes du chantier de la Cité du Vin. Les exigences architecturales étaient fortes. Cet établissement d'envergure est composé de 574 arcs. Le lamellé-collé utilisé est certifié Acerbois.



L'avez-vous lu ?

Guide technique Finition et entretien des bois en extérieur



[guide-technique-finition-bois-2022.pdf](#)

Le site NF Parquets fait peau neuve !

La nouvelle version du site NF Parquets est en ligne avec un design retravaillé, une utilisation plus intuitive et de nouvelles rubriques à découvrir.

Ce site s'adresse aux fabricants qui souhaitent mettre en avant la qualité de leurs produits, aux distributeurs qui recherchent un argument de vente différenciant et aux particuliers, privés ou institutionnels à la recherche d'informations pour acheter sereinement.



[nf-parquet.fr](#)



Interview

Charles Réma

À jamais les premiers

« Notre entreprise a été créée à l'origine par un menuisier. Pour se différencier et attester de la qualité de ses produits, il a été le premier fabricant de cuisine à obtenir la certification NF en 1964. 60 ans plus tard, nous la conservons toujours avec satisfaction ». Par cette introduction, Valéry Cotel loue la vision avant-gardiste du fondateur historique de Charles Réma. Il souligne également l'importance de cette certification dans la stratégie d'entreprise. « Sur le plan interne, NF sert de boussole. Les audits annuels et triennaux orchestrés par FCBA font vivre notre politique qualité. Nous avons organisé nos process autour des exigences de cette certification, en matière de formalisation, de suivi ou de contrôle. Sur le plan externe, la certification est connue et reconnue des consommateurs, gage de confiance, de qualité et de sécurité ». La marque NF parle aussi aux distributeurs indépendants qui commercialisent la gamme Charles Réma. « Notre clientèle de cuisinistes experts sont de véritables professionnels, avec souvent une origine menuisière. Ils partagent la même culture de l'exigence que nous, prouvée et éprouvée par cette certification ».

Une même longueur d'onde

Si Valéry Cotel reconnaît à la certification NF Ameublement ses vertus, il apprécie aussi la façon dont FCBA la fait vivre. « Je me félicite du point d'équilibre que nous avons trouvé entre un organisme de contrôle qui effectue son travail avec rigueur mais qui reste ouvert au dialogue à travers ses auditeurs. On sent la volonté de part et d'autre de trouver les solutions idoines adaptées à la taille de l'entreprise. Cet état d'esprit permet de garder la finalité de la certification NF, c'est-à-dire nous tirer vers le haut ». Le dirigeant souligne à ce titre que FCBA sait « appuyer là où ça fait mal » mais qu'il y a toujours derrière ce constat « un débat qui donne lieu à des mesures correctives pertinentes et concrètes ». Ce pragmatisme porte sur la conception, la durabilité, la qualité d'exécution et la sécurité des produits. « Ce dernier point est rassurant pour nos clients et les consommateurs car la cuisine constitue la pièce de la maison où le risque domestique est potentiellement élevé. Savoir que nos meubles sont sévèrement testés en condition d'usage est rassurant pour tout le monde ». Les produits Charles Réma font l'objet d'une batterie de tests : performances mécaniques des produits, durabilité des meubles, portes et tiroirs produits chargés, plans de travail, qualification des revêtements, résistance du collage des champs à la chaleur et à la condensation, etc. Une exigence que les autres normes européennes¹ n'ont pas, au grand regret de Valéry Cotel. « Sur notre segment de marché moyen/haut de gamme, des fabricants Outre-Rhin se contentent de jouer essentiellement sur l'image de la qualité allemande » regrette le dirigeant d'une entreprise qui peut se targuer d'une chose : avoir été à tout jamais le premier fabricant de cuisines à disposer de la certification NF !



▲ Valéry Cotel, PDG de Charles Réma

Charles Réma en bref

Installée à Saint-Just dans l'Ain à côté de Bourg-en-Bresse, l'entreprise vient de créer un nouveau site en complément de son usine historique. Soit un ensemble industriel de 9 000 m² qui associe à la fois des technologies de robotisation et des espaces artisanaux à forte présence humaine. Cette organisation permet à Charles Réma d'offrir un bon rapport qualité/prix tout en se différenciant grâce à des prestations personnalisées et sur-mesure. L'entreprise emploie 60 personnes et, tout comme son entreprise jumelle You, fait partie du groupe Rema You (50 M€ de CA).

charles-rema.fr

1. L'occasion de rappeler le rôle du Bureau de Normalisation Bois et Ameublement (BNBA) de FCBA qui défend les filières françaises bois et ameublement au sein des instances normatives européennes et internationales.



Interview CTB-A+

La marque de qualité de préservation du bois en œuvre en phase avec son temps

Une marque d'avenir fortement teintée d'innovation

Les entreprises titulaires de la marque CTB-A+ viennent chercher une assurance de qualité de services pour protéger le bâti neuf, traiter les bois en œuvre ou entretenir les bois. « CTB-A+ a toujours su prendre en compte les évolutions réglementaires et sociétales et les traduire de façon concrète. La marque est en phase avec le monde dans lequel elle évolue et sait se projeter à court, moyen et long terme » déclare Eric Vieillemand, professionnel de la protection du bois et président bénévole du comité de la marque CTB-A+.

Une certification qu'ils peuvent présenter à leurs clients dans une logique de promotion et de différenciation sur un marché concurrentiel. Mais ils bénéficient aussi d'une expertise particulièrement utile aux dirigeants en interne pour faire monter en compétence leurs salariés. « CTB-A+ est un formidable outil de management » insiste Eric Vieillemand, lequel souligne combien le changement actuel des pratiques professionnelles peut être déstabilisant pour les entreprises du secteur. « Dans un contexte de réduction drastique des biocides, elles ont besoin de repenser leurs offres, leurs discours, leurs méthodes et leur organisation. CTB-A+ peut être à ce titre une boussole fiable qui a fait ses preuves ». L'expertise de la marque se traduit par une veille réglementaire et technologique. Son implication se caractérise aussi par sa participation à des actions de Recherche & Développement, à l'instar des travaux sur de nouvelles techniques de traitement par la chaleur. « La gestion de la marque par FCBA nous apporte une proximité immédiate avec l'Institut technologique du bois. Depuis une dizaine d'années, le dialogue est particulièrement fructueux et bénéfique pour les titulaires de la marque. Plus globalement, notre volonté est de tirer notre branche professionnelle vers le haut ». Fort de son passé et riche de ses 125 adhérents, CTB-A+ se positionne clairement comme une marque de qualité, d'avenir et d'innovation.



▲ **Eric Vieillemand**, professionnel de la protection du bois et président bénévole du comité de la marque CTB-A+



▲ **Hervé Delville**, dirigeant de la société BMT (Bois et Maçonneries Traités)

Un titulaire historique de la marque CTB-A+ témoigne

Hervé Delville, dirigeant de la société BMT (Bois et Maçonneries Traités) compte une cinquantaine d'années d'expérience dans le traitement du bois. Son expérience lui a valu de réaliser des chantiers partout en France mais aussi à l'étranger. Titulaire historique CTB-A+¹, il rappelle « que la marque dans les années 1960 avait aidé à l'émergence de la qualité dans une profession qui ne connaissait à l'époque ni convention collective, ni norme, ni prescription ». Impliqué dans la promotion de la certification, « il a participé à la faire connaître, notamment auprès des acheteurs publics et privés ». Évoquant la dimension déontologique de la marque, il souligne aussi son apport technique « avec l'emploi de produits de nouvelles générations comme l'utilisation d'appâts plutôt que de produits techniques ». « Ce que j'apprécie et qu'il faut garder, c'est l'esprit paritaire de la marque avec la participation active des entreprises au sein de son comité de marque » explique-t-il. À 68 ans, Hervé Delville continue passionnément de travailler en attendant de céder son entreprise, un sujet qui devrait devenir d'actualité. « Je veux assurer la pérennité de l'entreprise pour ma dizaine de salariés dont le savoir-faire est précieux et le fruit de longues années de formation de terrain » conclut-il. Et à coup sûr il conseillera au futur repreneur de conserver la certification CTB-A+ qui l'a accompagné tout au long de sa vie professionnelle !

1. Il s'agissait à l'époque d'un agrément

ctbaplus.fr

Formation

Maîtriser les savoir-faire d'aujourd'hui et de demain

FCBA est un organisme de formation qui s'adapte et innove en permanence pour répondre aux enjeux des filières forêt-bois et ameublement ainsi qu'aux exigences de garantie de qualité des formations dispensées. Nous faisons évoluer régulièrement nos programmes de formation, et continuons à proposer des formations sur-mesure en garantissant l'accessibilité et la qualité de notre offre afin qu'elles correspondent aux attentes de nos stagiaires.

Démarrage d'un projet d'envergure pour la formation dans la filière : Up'FIB

Le projet Up'FIB a démarré en 2023 et se terminera fin 2028. Le consortium Up'FIB a été lauréat de la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » (France 2030). Un financement de 10 M€ sur 5 ans a été alloué pour développer l'attractivité des formations bois et matériaux biosourcés au service d'une ville durable. Porté par l'ESB (Ecole Supérieure du Bois), le consortium du projet regroupe FCBA, le Campus des Métiers et des Qualifications Forêt-Bois Nouvelle-Aquitaine et 4 Fibois.

Le rôle de FCBA porte principalement autour de 3 actions : l'organisation de Workshops avec des étudiants et des industriels, le développement d'une offre de formation continue et le déploiement de moyens pédagogiques innovants. FCBA s'implique également dans d'autres actions portées par les partenaires du projet, comme l'attractivité des métiers et des formations, ou la communication.

Afin de répondre aux objectifs ambitieux du projet, FCBA a recruté un ingénieur pédagogique qui va accompagner les formateurs dans le développement de la nouvelle offre de formation continue.

2023 a également vu une augmentation significative du nombre de sessions de formation et de salariés formés par FCBA.

Chiffres clés



1 159

salariés formés



210

sessions



13 964

heures



94 %

des stagiaires
recommandent
nos formations



96 %

des stagiaires estiment nos
formateurs comme ayant
une grande expertise

Quelques nouveautés

- Performances environnementales des produits de construction des bâtiments : FDES, RE2020
- Découverte de la filière forêt-bois européenne et des principaux usages du bois
- Les enjeux de la qualité de l'air intérieur QAI : Exigences normatives et réglementaires pour les produits de construction bois et d'ameublement

Des incontournables

Ameublement et Aménagement

- Normes ameublement et finition
- Façonnage en sécurité avec du matériel électroportatif
- Les matériaux et l'écoconception

Approvisionnement

- Utilisateur de tronçonneuse et de débrousailleuse en situations simples / complexes

Première transformation

- Classement des bois et marquage CE
- Séchage du bois d'œuvre

Construction

- Calculateur Eurocode 5
- Mise en œuvre des normes européennes d'essais AEV (Air Eau Vent)
- Étanchéité à l'eau des enveloppes bois
- Découverte des systèmes constructifs bois

Préservation des bois

- Diagnostic et expertise en pathologies et protection du bois dans le bâtiment
- Traitement du bois dans le bâtiment
- Mérule et autres champignons lignivores : diagnostic et principes de traitements

Toutes nos formations
sur le catalogue en ligne

formation.fcba.fr



Interview

Mobilier de France

Un gage de confiance

Mobilier de France a confié à FCBA le soin de concevoir et d'assurer une formation technique de deux jours à des groupes de dix commerciaux salariés de magasins de l'enseigne. Deux sessions se sont déroulées en 2023 et plusieurs autres ont été programmées en 2024. Michel Kergonnan, directeur d'enseigne de Mobilier de France, souhaite poursuivre le dispositif dans le temps, convaincu de son bien-fondé. « Nous cherchons à faire monter en compétences le personnel de vente, à l'instar du lancement de notre académie de vendeurs. Cette action leur permet de mieux comprendre la nature de nos produits d'ameublement et de répondre objectivement aux questions de nos clients, tant en termes de composants que de normes ou de performances de sécurité » explique le dirigeant. Lequel souligne le positionnement moyen et haut de gamme de l'enseigne. « Le fait de disposer dans notre réseau de vendeurs qualifiés qui ne racontent pas n'importe quoi participe à notre image de marque, synonyme d'exigence et de qualité. La formation dispensée par FCBA permet de mieux clarifier le langage des vendeurs, évite les discours stéréotypés, et participe à un meilleur traitement du parcours client ». Une enquête interne de Mobilier de France confirme les vertus du dispositif auprès des bénéficiaires de la formation. « Les commerciaux pouvaient se sentir démunis sur le plan technique. Les connaissances acquises grâce à la formation renforcent leur confiance en eux, ce qui est primordial dans le cadre d'une relation commerciale ». Pour le directeur de la marque, l'investissement sera in fine payant en termes de chiffres d'affaires. « Ce plan de formation se traduira fatalement à un moment ou à un autre par une augmentation du panier moyen de nos clients ».

Une formation utile aussi pour anticiper les SAV

Mobilier de France recherche aussi par cette formation à anticiper des demandes infondées de SAV de certains clients. « L'exemple typique est celui d'un meuble en tissu qui, par le phénomène d'abrasion et après une certaine durée de vie, peut boulocher. En expliquant ce phénomène naturel lié à la vie du produit, le vendeur prévient le client, le rassure et évite un dossier de SAV inutile ». Même chose avec le cuir. « Grâce aux connaissances acquises sur ce matériau, nos commerciaux sont en capacité de conseiller plutôt tel ou tel type de revêtement cuir en fonction des usages ». Michel Kergonnan évoque en outre l'évolution de plus en plus rapide des matériaux, ce qui nécessite une mise à niveau régulière pour informer des clients qui ne sont pas forcément au fait des dernières innovations. « Le sérieux de FCBA et son expertise du bois et de l'ameublement dans ses différentes dimensions, des normes à la recherche et développement en passant par les essais, est une garantie dans les informations que l'on donne. Pour nous, pour nos vendeurs et pour nos clients, c'est un gage de confiance ».



▲ **Michel Kergonnan**, directeur d'enseigne de Mobilier de France

Mobilier de France en bref

La célèbre marque de canapés et fauteuils, tables et chaises, meubles et décoration fêtera en 2025 ses 100 ans. Un centenaire sous le signe de la modernité, à l'image de sa nouvelle identité visuelle déployée depuis 2020 ou l'apport de nouvelles technologies comme des configurateurs 3D pour aider les clients à se projeter dans leur futur intérieur. L'enseigne compte au total 104 magasins sur toute la France.

mobilierdefrance.com

> Normalisation

www

Défendre les filières françaises bois et ameublement

Le Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA) anime et coordonne l'ensemble des travaux de normalisation du bois, de ses produits dérivés, de l'ameublement et du mobilier urbain au niveau national. Dans le respect des règles de déontologie, de transparence et d'impartialité du système français de normalisation, il participe aussi très fortement par délégation de l'AFNOR aux intérêts français de la filière vis-à-vis des pays étrangers en matière de normalisation européenne (CEN) et mondiale (ISO).

Le BNBA mobilise les acteurs de notre territoire pour la mise en place de la stratégie normative nationale. Une grande partie de son action consiste aussi à agir en appui des entreprises de la filière pour promouvoir les produits français au travers des normes internationales. La normalisation est en effet devenue un outil stratégique à l'échelle de la planète qui nécessite une vigilance de tous les instants. Voilà pourquoi le BNBA participe à de nombreuses structures et tient le secrétariat de trois comités techniques et de seize groupes de travail à l'échelle de l'Europe et du monde avec un poids considérable : la France détient en effet un tiers de l'ensemble des structures, soit autant que l'Allemagne et la Grande-Bretagne réunies.

Le BNBA publie tous les ans en février sept rapports de situation de l'activité normative. Chaque rapport couvre un secteur spécifique et fournit l'ensemble des travaux publiés et en cours ainsi que les enjeux de l'année à venir. Ces rapports sont téléchargeables gratuitement directement sur le site de FCBA.



Une nouvelle étape franchie pour le règlement ESPR

Le Parlement européen et le Conseil ont approuvé le règlement relatif à l'écoconception des produits durables (ESPR) en avril 2024.

La nouvelle réglementation s'appuie sur la directive existante relative à l'écoconception pour les produits liés à l'énergie : Directive cadre 2009/125/CE du 21/10/2009, qui est mise en œuvre par des règlements qui fixent le niveau des performances énergétiques et environnementales que les fabricants de produits ou d'équipements doivent respecter pour pouvoir les mettre sur le marché européen.

Ce Règlement fixe progressivement des exigences en matière de performances et d'informations pour les principaux produits non alimentaires mis sur le marché de l'UE.

Les nouvelles exigences en matière d'écoconception vont au-delà de l'efficacité énergétique et visent à stimuler la circularité en couvrant les étapes de la conception jusqu'à la fin de vie des produits.

Cela concerne notamment les aspects suivants :

- la durabilité, la réutilisation, l'évolutivité et la réparabilité des produits ;
- la présence de substances chimiques qui empêchent la réutilisation et le recyclage des matériaux ;
- l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources ;
- le contenu recyclé ;
- l'empreinte carbone et environnementale ;
- les informations disponibles sur le produit, en particulier le passeport numérique du produit

Avec le soutien financier du CODIFAB



Interview

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Les travaux de normalisation ont une importance à double titre pour la filière forêt-bois. Tout d'abord car il s'agit d'un consensus entre acteurs économiques, donc impactant les marchés que ce soit au niveau national ou communautaire. Par ailleurs, les textes normatifs constituent aussi des références qui peuvent éventuellement être reprises par des réglementations, toujours au plan national ou communautaire. Elles deviennent alors non plus d'application volontaire, mais obligatoire, et leur impact sur les règles du marché se trouve alors largement renforcé. De plus, le champ de la normalisation est très large, et les sujets liés à la forêt et au bois se trouvent embarqués dans des textes très vastes, traitant par exemple de façon générique de la construction, du cycle de vie, du réemploi ou du carbone, au sein desquels il est parfois complexe de déceler très en amont les incidences pour la filière forêt-bois.

Compte-tenu de ces enjeux, la sous-direction filière forêt-bois du ministère de l'Agriculture reste très vigilante sur les sujets de normalisation, en lien avec le BNBA. Ainsi, des échanges ont notamment eu lieu au printemps 2023 entre l'interministériel (MASA, MTECT, MEFR), le Comité Stratégique de la Filière bois (CSF), le BNBA et l'AFNOR. Ce temps d'échange a permis de préciser les priorités au sein des attentes de la filière sur les différents axes de normalisation, avec l'ACV dynamique et la traçabilité comme sujets prédominants. L'économie circulaire a également été mise en évidence

comme un sujet d'intérêt. L'objectif était aussi de partager une information à date sur chacun des axes en évoquant d'une part les travaux de normalisation qui peuvent être menés au bénéfice de la filière, et d'autre part les initiatives de normalisation plus transversales qui pourraient impacter la filière et nécessiteraient une vigilance.

Il est ressorti de cette discussion que certains axes pourront être partagés dans le cadre des travaux du CSF, avec notamment le comité des organisations professionnelles. Des points d'information synthétiques pourraient en effet intéresser certains travaux du CSF, par exemple le groupe de travail compétitivité, lorsque des travaux/initiatives de normalisation concernent directement la compétitivité des produits bois. Cette interface permettrait de compléter les temps d'échange déjà existants avec la filière sur les sujets de normalisation, notamment par le biais des commissions professionnelles ou du comité annuel d'orientation du BNBA.



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

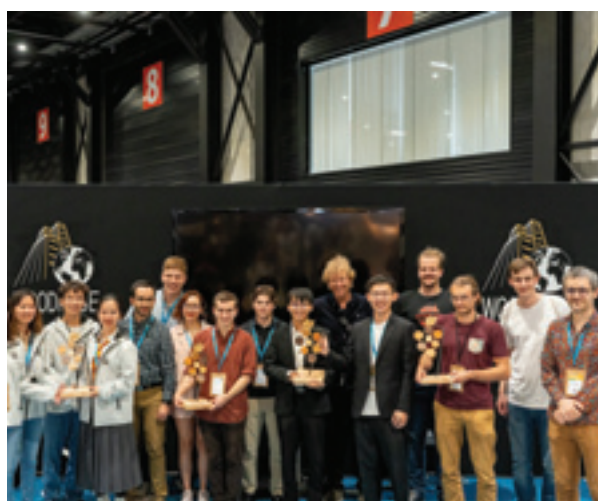
*Liberté
Égalité
Fraternité*



➤ Réalisations d'essais

Des laboratoires au cœur de l'innovation

FCBA dispose de nombreux laboratoires pour servir les filières forêt-bois et ameublement. Expertise en mécanique, en physique, en biologie, en chimie, en finition, en réaction au feu... nos laboratoires travaillent étroitement avec nos services de R&D, d'ingénierie, de certification afin de répondre aux besoins des industriels et d'accompagner l'innovation.



Concours sismique

[www](#)

Dans le cadre de WOODRISE 2023, FCBA et l'Université de Laval (Québec, Canada) ont lancé le 1^{er} concours WOODRISE Sismique Challenge. 15 futurs ingénieurs, étudiants de quatre prestigieuses universités (américaine, japonaise, suisse et écossaise), ont été invités à concevoir des structures en bois résistantes à des séismes de fortes intensités.

Les maquettes ont été évaluées sur leur conception et résistance au risque sismique, la cohérence et la faisabilité de la proposition, le ratio de matériaux biosourcés intégrés et enfin, l'originalité et l'esthétique. Le concours s'est déroulé dans le laboratoire de mécanique de FCBA à Bordeaux qui dispose d'une grande table sismique (6 m x 6 m). Huit signaux sismiques d'intensité croissante représentant des séismes des 4 coins du monde se sont succédés pour tester la résistance des maquettes.

Ce sont deux étudiants japonais de l'université de Kyoto, Richard Yip et Hou Minchoh, qui ont été récompensés pour leur maquette d'un projet de bâtiment en bois mêlant des composants techniques ancestraux, tels qu'une colonne centrale, et d'autres plus contemporains, notamment des connecteurs métalliques.

Cette table sismique de FCBA est utilisée pour ce type d'événements mais aussi dans le cadre de la recherche et pour des essais privés sur les thématiques dynamique et sismique.



Nouveaux essais acoustiques sur cabines

Depuis quelques années, les espaces de travail ont évolué avec l'utilisation massive d'open space permettant l'optimisation de l'espace et des interactions entre employés mais présentant un inconvénient majeur pour ce qui est du bruit ambiant.

Suite à la sollicitation de clients désirant caractériser leurs produits innovants répondants à ces problématiques, le laboratoire d'acoustique a déployé une nouvelle méthode d'essais (norme NF ISO 23351-1) permettant de déterminer la capacité d'une cabine à atténuer le niveau de la parole de l'occupant qui parle à l'intérieur de cette cabine.

FCBA a été le 1^{er} laboratoire français à proposer cette méthode d'essai et demeure à ce jour le seul laboratoire français la réalisant sous accréditation COFRAC, ce qui a permis une reconnaissance de notre savoir-faire par les industriels se traduisant par un marché en net développement.

D'autre part certaines de ces cabines ont également été testées par FCBA pour différents essais de réaction au feu. Les cabines concernées disposent maintenant d'un rapport de classement de réaction au feu selon la norme NF EN 13501-1 leur permettant ainsi d'être installées notamment dans des lieux recevant du public.



Collage du bois sur de nouvelles essences

Dans le domaine du collage du bois, l'activité essais 2023 a été marquée par de nombreuses demandes d'extension de validation de colles sur de nouvelles essences.

Cela, en réponse aux attentes sociétales et environnementales pour une utilisation de la ressource locale, les circuits courts, etc. Mais également en réaction à la crise géopolitique ukrainienne qui a déstabilisé un temps les réseaux d'approvisionnement en matière première.

Ainsi, au-delà des résineux courants (sapin, épicéa, pin sylvestre) historiquement utilisés dans la construction et généralement en provenance d'Europe du Nord, mais aussi du Douglas issu des forêts françaises qui se développe de plus en plus, des essais de validation de colles ont été réalisés sur de nouvelles essences résineuses locales comme le pin maritime ou le pin d'Alep. Au-delà des essences résineuses, les essences feuillues telles que le peuplier, le hêtre ou le chêne suscitent également de plus en plus d'intérêt. Enfin, des travaux ont été réalisés sur des essences dont les propriétés et l'aptitude au collage pourraient avoir été impactées par des maladies ou les changements climatiques, comme l'épicéa scolyté et le hêtre dépérissant.



Rapport sur des statistiques d'essais mécaniques

[www](http://www.fcba.fr)

Le passage à l'informatisation de la gestion des essais au sein des laboratoires ameublement a permis de constituer des bases de données d'essais conséquentes. Fort de plus de 11 000 tests par an, cette base permet d'avoir une vision des tendances des non-conformités en fonction du type de produit et de leurs usages. Lorsqu'elles sont traitées, ces données permettent d'extraire des informations pertinentes à destination des industriels du secteur. L'année 2023 a été l'occasion de présenter une partie de ces résultats lors d'un webinaire auquel ont participé plus de 60 industriels et acteurs du secteur. Fort de cet intérêt, un nouveau webinaire sera organisé en 2024 afin de présenter de nouveaux résultats.

Il existe également un rapport disponible pour les entreprises assujetties au CODIFAB. Ce rapport intègre une analyse de plus de 500 essais concernant les tables à usage domestique qui ont été testées selon les normes NF EN 12521. Cette analyse identifie les principales raisons pour lesquelles les meubles concernés ne passent pas les essais. Ce document est à utiliser comme un outil d'aide à la conception.

4 291*
Nombre total de
rapports d'essais

→ dont →

3 745
avec le
logo COFRAC

→ et →

87
études BPL

* Hors essais pour les activités de R&D



Interview

Atelier Anne Midavaine

Le rapport de FCBA a contribué à la pérennité de notre entreprise d'art

Bien connu pour ses réalisations d'essais à valeur ajoutée sur le plan technique ou technologique, FCBA peut aussi être d'un précieux secours en termes d'audit, notamment sur le plan juridique. Illustration concrète avec l'atelier Anne Midavaine dont le savoir-faire ancestral dans la laque d'art lui vaut d'être sollicité par les plus grandes maisons de luxe, architectes et décorateurs intérieurs en France comme à l'international.

« Notre atelier a été créé par mon grand-père au retour de la première guerre mondiale puis repris par mon père. Sa localisation en plein Paris dans le 17^e arrondissement dans une cour d'une rue tranquille avec des espaces baignés de lumière naturelle revêt une dimension stratégique essentielle à notre activité. Mais en tant que locataire, nous nous sommes retrouvés à la merci de la famille propriétaire de l'immeuble qui a décidé de vendre à une société immobilière. Comme nous ne faisons pas partie de leurs plans, nous avons eu une injonction de partir que nous avons contestée ». C'est là que FCBA est intervenu en urgence pour établir un rapport que l'avocat de l'atelier Anne Midavaine a présenté au juge. « Ce rapport professionnel réalisé dans des temps très courts par FCBA a contribué à obtenir gain de cause devant la justice par son contenu précis et circonstancié. Nous avons finalement pu acheter les murs et, ainsi, assurer la pérennité de l'entreprise ».

Des arguments de poids

FCBA a effectué un travail d'investigation pour établir son rapport, constitué notamment d'une visite minutieuse de l'atelier Anne Midavaine et d'échanges avec les compagnons qui y travaillent. Les conclusions du cahier des charges ont montré qu'il serait impossible pour l'entreprise de trouver un espace de travail comparable à celui qu'elle occupe depuis des lustres. Le document pointe tout d'abord des aspects techniques comme la lumière du jour pour optimiser la finesse des travaux, une très belle hauteur sous plafond pour accueillir des panneaux décoratifs de grand volume ou son plancher en chêne qui joue un rôle régulateur en termes d'humidité. Le document note aussi l'absence de vibration, un point essentiel lors de la pose chirurgicale de feuille d'or car aucune ligne de métro ne passe sous les locaux. La situation géographique de l'atelier au cœur de Paris et à côté de ses principaux clients ou donneurs d'ordre a également pesé sur le plan commercial. Enfin, le risque de voir les salariés qui vivent à proximité de l'atelier refuser de suivre la société en raison d'un déménagement hors de Paris a aussi sensibilisé le juge. Le rapport de FCBA a souligné à ce titre la rareté de leur savoir-faire, mais aussi la longueur de temps qu'il faut pour les acquérir. « Avec tous ces arguments, l'unicité du lieu a été mise en avant, participant à la reconnaissance de notre patrimoine immatériel » se félicite Anne Midavaine qui avait obtenu par ailleurs que sa rue bénéficie du plan de protection du commerce et de l'artisanat de la Ville de Paris.



L'atelier Anne Midavaine en bref

Chirurgienne-dentiste, Anne Midavaine a changé de vie en 1994 en reprenant l'affaire familiale. Son atelier compte 6 collaborateurs et possède un savoir-faire unique dans l'art et la manière de concevoir des panneaux décoratifs sur-mesure ou de la voilerie à la laque, de l'esquisse à la fabrication. Cette niche lui vaut d'être sollicitée par les plus grandes maisons de luxe, des architectes et des décorateurs intérieurs en France comme à l'international.

ateliermidavaine.com



Interview

Taransaud

La génétique au service de la traçabilité

« Taransaud utilise exclusivement des chênes issus de la forêt française pour ses barriques, cuves et foudres. Au-delà de la qualité des bois de chêne sélectionnés, nous en faisons aussi une question de transparence puisque nous sommes en mesure de fournir à nos clients la traçabilité de nos produits de l'origine des bois à la sortie de l'atelier » explique Rémi Teissier du Cros, ingénieur forêt bois, chef de projet R&D à Chêne & Cie, la maison mère de Taransaud. Cette exigence a poussé la célèbre tonnellerie à s'engager dans des travaux de recherche & développement très pointus qui remontent à plus de vingt ans. La tonnellerie produit un fût d'exception, le fût T5, fabriqué à 100 % à partir de bois de la forêt de Tronçais dans l'Allier. Il se trouve que cette forêt possède un marqueur génétique spécifique. C'était le terrain idéal pour faire croiser le savoir-faire des tonneliers de Taransaud et les dernières technologies de traçabilité. En 2014, la tonnellerie s'engageait dans un projet d'envergure : la traçabilité géographique de bois de chêne par analyses ADN de merrains pour le contrôle de la conformité de l'« origine Tronçais » et puis plus récemment de l'« origine France ». Le dispositif est aujourd'hui opérationnel grâce à deux partenaires majeurs : l'INRAE qui dispose du brevet en lien avec cette innovation unique en son genre et FCBA qui a la responsabilité de la conduite des prélèvements et des analyses ADN. Celles-ci permettent à la Tonnellerie Taransaud d'attester en aval l'origine de ses bois jusqu'au cœur de la cellule, mais aussi en amont de sélectionner sans erreur possible les meilleurs merrains pour la fabrication de leurs tonneaux puisque la provenance du chêne joue un rôle important pour l'élevage du vin.

Un travail de longue haleine récompensé

Les outils moléculaires développés par l'INRAE de Bordeaux-Aquitaine ont abouti à une technologie de génotypage adaptée pour identifier l'espèce et tester la conformité d'un lot de bois de chêne par rapport à une origine annoncée. FCBA a l'exclusivité de l'utilisation de cet outil pour les analyses ADN du secteur bois-forêt, et le met en œuvre notamment pour les merrains des entreprises de tonnellerie. Taransaud a été à l'origine de la démarche dès 2014 par une étude de faisabilité sur les parcs de merrains de Tronçais du tonnelier. La collaboration avec FCBA dure depuis 10 ans. « FCBA dispose de très bons experts qui ont participé aux travaux de recherche de ce projet. Nous avons travaillé main dans la main, dans une confiance totale et des échanges permanents. Cette collaboration nous permet aujourd'hui par échantillonnage de garantir génétiquement l'origine de nos bois. Clairement, l'innovation est un moteur et FCBA participe par la maîtrise des nouvelles technologies à nous faire avancer ».

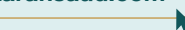


▲ **Rémi Teissier Du Cros**, ingénieur forêt bois, chef de projet R&D à Chêne & Cie

Taransaud en bref

La longue histoire familiale Taransaud a débuté en 1672 avec le premier ancêtre à devenir tonnelier. La naissance officielle de la tonnellerie remonte quant à elle à 1940 à Cognac. L'entreprise compte aujourd'hui plus de 250 salariés et fabrique des barriques pour les plus grands vins et spiritueux du monde. Elle dispose de deux sites, l'un en Charente à Mersins, l'autre à Beaune en Côte-d'Or.

taransaud.com





Interview Fibex

Une performance au feu incontestable

Créée par Hervé Van Oost en 2005, l'entreprise Fibex bénéficie de l'expertise de cet ingénieur bois de formation qui dispose en outre d'une longue expérience du transfert de technologie via CRITT BOIS, le Centre Région d'Innovation et de Transfert de Technologie pour les Industries du Bois basé à Épinal. Conçue pour répondre à une demande de plus en plus forte de protection et de mise en valeur de ce matériau dans la construction, son entreprise qui fêtera ses vingt ans d'existence en 2025 s'est fortement développée pour figurer aujourd'hui parmi les plus importants applicateurs de finition indépendants en France. « Je connaissais forcément FCBA par mon parcours antérieur. Je me suis donc rapproché de ses équipes lorsqu'il a été question d'effectuer des essais de réaction au feu car si beaucoup d'autres structures effectuent des prestations de même nature, FCBA est le seul laboratoire spécialisé dans l'expertise du matériau bois » précise le dirigeant. Concrètement, Fibex sollicite notre centre industriel pour deux types de prestations. La première concerne des essais dits « d'orientation ». « Le principe est de tester une configuration au feu sans savoir au préalable ce que cela va donner précisément ». Cette approche nécessite de réfléchir en amont aux paramètres à prendre en compte. « Nous travaillons de façon très étroite avec FCBA pour déterminer les paramètres influents qui nous intéressent en fonction de nos objectifs de recherche » souligne Hervé Van Oost. Une deuxième catégorie d'essais – normalisés cette fois – est menée, toujours en collaboration avec le pôle dédié de FCBA. « L'objectif est ici d'obtenir le rapport de classement, ce qui nécessite de répéter les essais pour aboutir à la rédaction de ce dernier » poursuit le dirigeant.

Une exigence de sécurité accrue

« Au-delà de nos préconisations et de nos recommandations dans une logique de conseil, notre stratégie d'entreprise est aussi de garantir à nos clients – en particulier ceux recevant du public – qu'ils peuvent s'appuyer sur des documents officiels incontestables à l'égard des autorités, dont le bureau de contrôle de la commission incendie » souligne Hervé Van Oost. Pour cela, Fibex ne fait pas que se conformer à la réglementation. L'entreprise fait réaliser ses propres essais « classement au feu » pour la gamme de produits que l'entreprise distribue, engageant ainsi sa signature dans une optique « d'assurance garantie ». Hervé Van Oost détermine avec FCBA les meilleures configurations à retenir. « FCBA joue un rôle d'ingénierie pour déterminer avec nous un canevas de configurations qui balaie le spectre des essences de bois ainsi qu'une large variété de configurations, montages et systèmes constructifs » conclut le Président de Fibex.



▲ Hervé Van Oost, fondateur de la société Fibex

Fibex en bref

Leader français de la finition et de la protection du bois, Fibex emploie 22 personnes et compte deux activités : l'application industrielle en atelier comme sur chantier, et la fourniture d'une large gamme de produits pour l'ignifugation des bois. La société est située à Chavelot près d'Épinal dans les Vosges.

fibex.fr



Interview ResiCare

Des colles non toxiques pour l'industrie du bois

ResiCare, marque du groupe Michelin appartenant à la filiale Michelin Engineered Polymers, s'est lancé en 2019 dans le projet partenarial BioImpulse qui vise à remplacer les adhésifs actuels par une nouvelle solution sans substances préoccupantes dites SVHC¹. De grande envergure, l'innovation vise de nombreuses applications et matériaux, dont celui du bois, un marché qui représente de gros volumes. Ce programme – dont les enjeux en termes de santé publique et d'environnement sont évidents – réunit de nombreux partenaires², dont FCBA. Sa finalité est de proposer via les biotechnologies une alternative aux adhésifs actuellement utilisés pour le bois massif collé (poutres, lamellé-collé) et les panneaux de process dont les contreplaqués. « Nous avons réussi grâce à un nouveau procédé de biotechnologie, à isoler une molécule d'intérêt à partir de matière première biosourcée. Cette nouvelle molécule est nécessaire à la conception de nos résines. Aujourd'hui, nous avons validé une nouvelle étape-clé dans le projet, en termes de process. FCBA nous accompagne jusqu'à la réalisation d'essais industriels sur la production de panneaux de contreplaqué et génère, à l'échelle du laboratoire, des échantillons de contreplaqué avec une résine totalement biosourcée issue du projet » résume David Doisneau.

Des essais à des formations sur l'éco-système du bois

Leader technique Thermoset Resin de ResiCare chez Michelin Engineered Polymers, cet ingénieur en chimie analytique est à l'initiative de la technologie. Il évoque la relation de travail « main dans la main » avec FCBA depuis la naissance du projet : obtention de la résine, fabrication de la colle, réalisation de l'objet, sans oublier les phases d'essais, de leur conception à leur réalisation. « Les synergies avec votre centre technique industriel sont multiples et se traduisent par un accompagnement avec justesse sur nos formulations » souligne David Doisneau. Il évoque un autre intérêt, celui de la transmission d'un savoir sur l'écosystème du matériau bois à l'ensemble des équipes concernées. « Nous voulons faire évoluer notre compréhension de l'univers du bois en profitant de l'expertise de FCBA » poursuit l'intéressé, évoquant « des relations saines au service d'une volonté farouche et commune d'offrir au marché une solution de colle durable non toxique ». Le projet BioImpulse, qui se termine en 2025, doit déboucher sur la création de petites installations compactes au plus près des clients, avec des coûts de fabrication des résines les plus optimisés possibles. Car l'enjeu est aussi économique, un point sur lequel BioImpulse planche d'arrache-pied !



▲ **David Doisneau**, Leader technique Thermoset Resin de ResiCare

ResiCare en bref

Actuellement au sein de la filiale de Michelin Engineered Polymers, ResiCare a été co-créé en 2016 par David Doisneau. Ce chercheur, anime aujourd'hui une équipe technique d'une vingtaine de personnes, impliqué notamment dans le projet BioImpulse. ResiCare a pour objet de décliner dans d'autres secteurs d'activité les résines issues de la démarche qui a conduit en 2016 après 10 ans de R&D à la création d'une nouvelle résine dédiée au renforcement textile des pneumatiques.

bioimpulse.fr

resicare.com

1. Les SVHC (Substances of Very High Concern) sont des substances ou groupes de substances chimiques extrêmement préoccupantes pouvant causer des effets néfastes sur l'homme et l'environnement. Le règlement européen Reach octroie au consommateur un « droit de savoir » (article 33) sur la présence des substances extrêmement préoccupantes dans les articles et produits (Source INERIS).

2. ResiCare, FCBA, Leaf by Lesaffre, INSA, TWB, Ademe.



Recherche et Développement



La Recherche et Développement Une des missions fortes de FCBA

Tout au long de l'année, différentes études marquées du sceau de l'exigence scientifique sont confiées à nos équipes. Financées par divers organismes, et, dans la plupart des cas par la dotation budgétaire du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), elles sont menées en synergie avec de nombreux partenaires institutionnels et techniques.

Découvrez ci-dessous le résumé des projets, présentés dans leur intégralité sur le site

fcba.fr



Vergers à graines de pin maritime

[www](https://www.fcba.fr)

→ Cheffes de projet :
Marion Mercadal et Mélanie Romanet

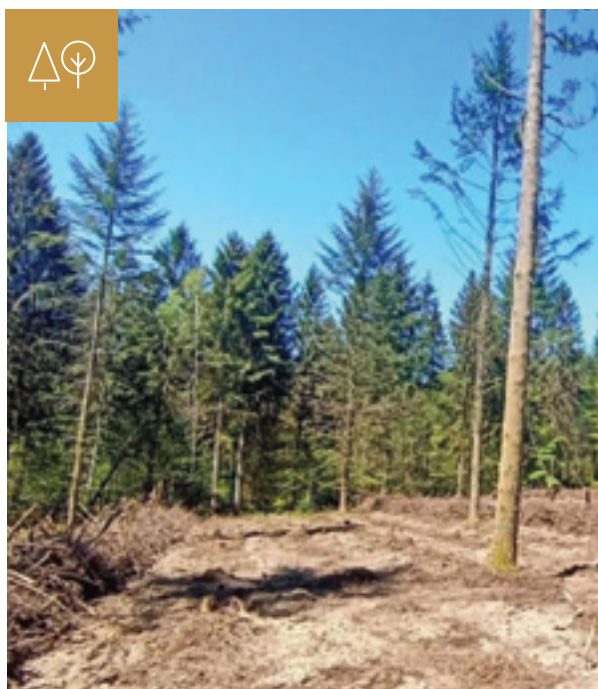
Depuis 1960, un programme d'amélioration génétique du pin maritime a vu le jour et fut géré dès 1995 par le Groupe d'intérêt scientifique Groupe Pin Maritime du Futur. Chaque génération est le fruit de sélections des meilleurs géniteurs sur les critères de vigueur (V) et de forme (F).

La stratégie de déploiement des créations variétales (VF) suit une dynamique de minimum 10 ha en moyenne par an, pour un résultat de 258 ha en 20 ans (2016-2036). En France, les récoltes et commerces de graines forestières sont encadrés et réglementés afin de garantir la qualité, le renouvellement et la diversification du Matériel Forestier de Reproduction (MFR). Le 1^{er} verger de 4^e génération de 31,5 ha a été installé à Lanton (33) par le consortium GAPP (Graine d'Avenir Pinus Pinaster – Forelite, Vilmorin, Planfor) et INRAE – FCBA en tant que co-obtenteurs.

Depuis 2009, on constate toutefois une chute de production de semences améliorées de pins maritimes. On observe un dépérissement massif des fructifications mais aussi de graines vaines. Les premiers résultats de nos programmes de recherche ont mis en évidence des attaques de la punaise *Leptoglossus occidentalis* sur la fructification. Des pistes intéressantes sont approfondies par la recherche d'un piège spécifique à cette punaise ainsi que d'une lutte chimique permettant d'éviter cette diminution drastique de production.

Partenaires : GIS Pin Maritime du Futur (GPMF), GIE Semences Forestières Améliorées (GIE SFA), Graine d'Avenir Pinus Pinaster (GAPP), Alliance Forêts Bois (AFB), Caisse Phyto Forêt, CETEV

Financeurs : France Bois Forêt (FBF) – Section Spécialisée Pin Maritime (SSPM), Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, DRAAF Nouvelle-Aquitaine, Fonds européen de développement régional (Feder), Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



DEFI

[www](#)

Questionner et repenser les DESigns des Forêts Industrielles

→ Chef de projet : **Marin Chaumet**

Le projet DEFI vise à réaliser un diagnostic de la perception des pratiques forestières sur le massif de Douglas de Nouvelle-Aquitaine, de développer une méthodologie permettant d'identifier des pistes d'évolutions pour diversifier les pratiques puis de mettre les idées les plus réalistes à l'épreuve du terrain.

La méthodologie a été déployée lors de 3 journées terrains permettant de riches échanges entre acteurs d'origine variée. Elle a permis d'imaginer des nouveaux designs, qui ne sont pas des solutions génériques qu'il conviendrait de généraliser, mais constituent des démonstrateurs dont il faut s'inspirer pour diversifier les pratiques sylvicoles.

Les nouveaux designs mis à l'épreuve du terrain reposent sur la gestion des andains, de la végétation d'accompagnement, des plantations mélangées et de la rétention d'arbres sur les coupes. Ils permettront d'accumuler un retour d'expériences précieux et s'intègrent dans le réseau d'essais FCBA.

Ils serviront également de support de discussion lors de visites techniques avec les professionnels ou de concertation avec les usagers

Partenaire : ENSAP Bordeaux

Financeurs : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



NaviForest

[www](#)

La cartographie numérique collaborative pour le transport de bois

→ Chef de projet : **Vincent Morillon**

La desserte forestière est un enjeu stratégique pour le développement de la filière forêt-bois : l'accès aux forêts est essentiel pour exploiter durablement la ressource forestière, sécuriser l'approvisionnement des entreprises et permettre le renouvellement des forêts.

Ainsi, la filière se devait de se doter d'un outil national pour visualiser, numériser, qualifier et mutualiser les informations concernant la desserte.

Ce projet a donc permis de réaliser l'inventaire des données cartographiques de dessertes forestières existantes, de définir un standard national pour la donnée « Dessertes pour le transport des bois », de constituer le socle de la base nationale des dessertes et d'y intégrer les itinéraires numérisés à partir des arrêtés préfectoraux relatifs au transport des bois ronds ainsi que quelques bases de dessertes forestières existantes, de développer un outil collaboratif en ligne de consultation, téléchargement et mise à jour de la donnée, et de développer une application mobile.

Partenaires : FCBA, IGN

Financeurs : France Bois Forêt, CODIFAB, COPACEL, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



ESONIC

[www](#)

Evaluation de solutions numériques sans contact pour l'inventaire et le cubage

→ Chefs de projet :
Nina Bonche et Jean-Jérôme Deguype

De nouvelles technologies ont vu le jour ces dernières années et permettent le calcul à distance (c'est-à-dire sans contact) des paramètres dendrométriques essentiels pour l'inventaire de bois sur pied et le cubage de bois abattus. Il convient d'en évaluer scientifiquement la valeur ajoutée et de communiquer objectivement sur les forces et les faiblesses en comparaison avec la méthode manuelle traditionnelle.

Les deux projets ESONIC (ESONIC Peuplier et ESONIC Douglas) visent à évaluer et comparer des solutions numériques sans contact émergentes.

Ils s'intéressent à deux technologies. La première est le LIDAR mobile terrestre appelé SLAM (Simultaneous Localization and Mapping) qui est un équipement permettant simultanément de localiser le relevé et de cartographier l'environnement. Il permet de générer un nuage de points en 3 dimensions. La seconde repose sur la photogrammétrie et exploite des séries de prises de vue grâce à des algorithmes de traitement qui, selon les solutions, sont internalisés ou externalisés sur un serveur distant.

Partenaires : Forêt & Bois de l'Est, Bongard-Bazot et Fils

Financeurs : Région Bourgogne-Franche-Comté, Région Grand Est, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



AffIC

[www](#)

Affichage environnemental des meubles à l'ère de l'économie circulaire

→ Cheffe de projet : **Emilie Bossanne**

Le projet AffiC, soutenu techniquement et financièrement par l'ADEME, ECO-MOBILIER et VALDELIA et suivi par l'Ameublement français, a permis de faciliter le calcul de l'impact environnemental de meubles conçus dans une dynamique d'économie circulaire.

Coordonné par FCBA en partenariat avec la coopérative MU, ce programme s'est basé sur des cas d'études réels pour favoriser les échanges avec les entreprises de la filière. Des sujets tels que l'incorporation de matières recyclées et de composants issus du réemploi furent notamment traités.

Les travaux ont permis de :

- contribuer à la mise à jour du référentiel sectoriel BP X 30-323-4 – Principes généraux pour l'affichage environnemental des produits de grande consommation – Partie 4 : méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux des meubles (en bois) ainsi que le référentiel méthodologique d'évaluation environnementale de meubles meublants, disponible gratuitement : Référentiel méthodologique d'évaluation environnementale de meubles meublants – La librairie ADEME ;
- identifier des besoins d'enrichissement de la base de données IMPACTS® de l'ADEME en lien avec d'autres secteurs pilotes de l'affichage environnemental ;
- faire évoluer l'outil de calcul Eco-Meuble développé par FCBA pour prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'économie circulaire ;
- rédiger un guide d'écoconception pour les mobiliers meublants présentant des recommandations pour l'écoconception dans une dynamique d'économie circulaire. Il est disponible sur demande pour les entreprises assujetties au CODIFAB.

Partenaire : l'Ameublement français

Financeurs : ADEME, ECO-MOBILIER et VALDELIA



ECEA

[www](http://www.ecea.fr)

Eco-Concevoir des emballages

→ Chef de projet : **Arnaud Mankou**

Le secteur industriel de l'ameublement est largement concerné par la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire). Si des sujets comme l'affichage environnemental sont étudiés depuis une dizaine d'années et si la prise en compte d'enjeux environnementaux dans la conception des produits d'ameublement devient courante, les démarches d'écoconception des emballages des meubles avant distribution est encore embryonnaire.

Or, les metteurs en marché doivent s'attacher à cette problématique dans une dynamique de réduction progressive de l'utilisation des plastiques d'origine pétro-sourcée et en vue de mettre en place des plans de prévention et d'écoconception.

Ce projet s'inscrit dans une perspective réglementaire et se veut collaboratif pour faciliter la diffusion de connaissances et de bonnes pratiques. Pour qu'il soit opérationnel, il se focalise en particulier sur deux types d'emballages plastiques : le polystyrène expansé et les films thermorétractables.

Dans le cadre des travaux de FCBA, une veille matériaux et un programme d'accompagnement auprès des entreprises Gautier, Optimum, Decotec et Roche Bobois ont été réalisés, afin de trouver des alternatives aux emballages plastiques à usage unique. L'objectif étant d'identifier des problématiques spécifiques liées à l'utilisation des emballages plastiques dans le secteur de l'ameublement : coût de la matière, process d'emballages, alternatives existantes.

Partenaires : CITEO, l'Ameublement français, FNAEM

Financier : CODIFAB



Dimilot

[www](http://www.dimilot.fr)

Développement et évaluation de systèmes constructifs contribuant à la réduction des effets des îlots de chaleur

→ Chef de projet : **Sylvain Boulet**

Partout dans le monde, les villes doivent se préparer à faire face aux effets du changement climatique afin d'accroître leur résilience à ces phénomènes. Les îlots de chaleur urbains figurent au premier plan des défis à relever. Ils correspondent à des élévations localisées de températures, particulièrement des températures maximales diurnes et nocturnes, enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines. Pour lutter contre les îlots de chaleur et réduire leur intensité, il apparaît nécessaire de faire évoluer nos modes constructifs (sols urbains, façades, toitures, terrasses) et les principes d'aménagement urbain.

Le projet DIMILOT visait à positionner MECD¹ comme un contributeur sur la thématique des îlots de chaleur. Le projet était centré sur l'acquisition de connaissances à travers une étude bibliographique détaillée, la réalisation d'un retour d'expérience et des essais exploratoires.

Un second projet visera à développer une méthodologie MECD permettant d'évaluer les performances de systèmes constructifs multi-matériaux adaptés à l'échelle de la rue, au regard du phénomène d'îlot de chaleur.

Partenaires : CERIB, CTICM, CTMNC, FCBA, Institut Pascal, LMDC

1. Carnot MECD : Matériaux et Équipements pour la Construction Durable



PanControl

[www](#)

Procédé de contrôle non-destructif du panneau en ligne de production

→ Chef de projet : **Thomas Catterou**

Le projet PanControl vise à identifier puis à fiabiliser un procédé de contrôle non-destructif (CND) utilisable sur panneaux en bois en ligne de production. Ces procédés doivent permettre d'établir les propriétés élastiques et de rupture des panneaux. L'intérêt est de ne plus détruire une partie de chaque série lors du contrôle qualité et d'ouvrir la possibilité d'extraire différents niveaux de qualité des produits.

Lors d'une sollicitation, le panneau se déforme en formant des vagues telles que des ronds dans l'eau. Une méthode de mesure a été développée pour évaluer la vitesse de ces ondes et en déduire les propriétés mécaniques des panneaux. Ces mesures ont été comparées à des essais destructifs avec des résultats encourageants.

En parallèle, la base de données des essais de certification de FCBA a été utilisée pour analyser les corrélations entre les paramètres mécaniques des panneaux à base de bois. Cette étude a permis de déterminer des formules de passage entre les propriétés identifiables par CND et les autres propriétés nécessaires pour les fabricants de panneaux.

Financier : CODIFAB



Caractérisation du cèdre

[www](#)

→ Chef de projet : **Jean-Denis Lanvin**

Fort d'une ressource française en pleine expansion, une campagne de caractérisation du cèdre a été initiée en 2023 au niveau national (volet 2) sous l'encadrement de Fibois PACA et Fibois Occitanie. Le volet 1, piloté par l'ONF, consacré à la sylviculture associée au cèdre a permis de collecter les retours d'expérience menés sur de nombreuses années. Un prélèvement d'arbres représentatifs (42) a été réalisé sur 5 parcelles du grand arc méditerranéen français de manière à obtenir au moins 580 avivés en vue de la caractérisation physico-mécanique du cèdre pour un usage structurel et répondre au marquage CE (EN 14081-1). La validation des critères visuels propres à l'essence est en cours de formalisation avec les parties prenantes en fonction des performances mécaniques établies.

Partenaires : Fibois PACA, Fibois Occitanie, ONF

Financeurs : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Région Occitanie, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France Bois Forêt



MECAFINIT

[www](#)

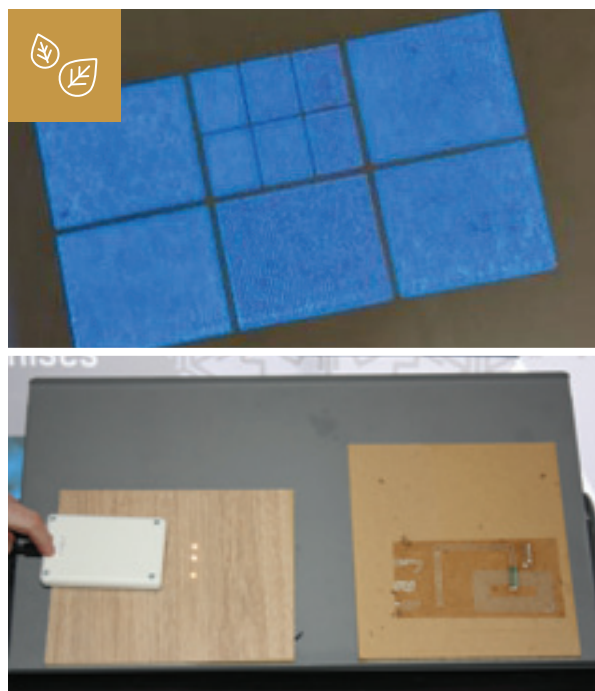
Des finitions résistantes au craquelage

→ Cheffe de projet : **Laurence Podgorski**

Les critères de performance des finitions extérieures sont principalement basés sur des observations visuelles effectuées sur des éprouvettes de bois revêtues de finitions et exposées durant 12 mois aux intempéries. Parmi ces observations, le craquelage est bien souvent le premier signe visible de dégradation. Il indique clairement que la finition n'est pas assez souple pour résister aux variations dimensionnelles du bois, mais il n'explique pas pourquoi le craquelage se développe.

Grâce aux résultats de projets R&D d'envergure, tel que le projet MECAFINIT (financé par le CODIFAB) terminé en 2023, FCBA a développé une expertise et des compétences uniques en Europe permettant de comprendre et d'évaluer, dans un temps court, le risque de craquelage des finitions utilisées pour la protection du bois en extérieur. Cette évaluation repose sur des essais de traction sur films de produits de finition. L'analyse des résultats permet d'anticiper le risque de craquelage et constitue donc une aide précieuse pour les formulateurs de produits de finition souhaitant développer des produits performants.

Financier : CODIFAB



SPOW

[www](#)

Pour une impression lumineuse

→ Chef de projet : **Michael Lecourt**

L'électronique imprimée est un outil en développement efficace pour différencier les matériaux et les fonctionnaliser. À l'heure actuelle, quelques applications liant l'électronique et le secteur du bois existent. Toutefois, pour ces objets, l'électronique est reportée par l'intermédiaire de support coûteux, problématique à recycler. Ainsi, SPOW vise à transférer un circuit lumineux du support papier vers la surface d'un panneau à base de bois.

Cette technique réduit le coût de traitement et évite les divers supports intermédiaires souvent issus de l'industrie du pétrole. De plus, ce support est facilement recyclable, ce qui est novateur dans l'électronique imprimée. Enfin, il permet de transférer les supports imprimés vers des surfaces non lisses pouvant être légèrement courbées.

Les résultats ont démontré la faisabilité du projet et des démonstrateurs ont été produits.

Partenaires : CTP, LGP2

Financier : POLYNAT



CISUFLO

www

Circular SUSTainable FLOOR coverings

→ Cheffe de projet : **Sandra Tapin-Lingua**

Projet européen H2020 – Ce projet réunit 17 partenaires : industriels, instituts de recherche, sociétés de recyclage et organismes publics.

Il mobilise un budget de 9 millions d'euros dans le but de minimiser les impacts environnementaux des revêtements de sols et rendre plus circulaire le secteur.

CISUFLO a notamment pour objectif d'améliorer la collecte, le tri et la recyclabilité des revêtements de sol à base de stratifiés, vinyles ou textiles.

FCBA est principalement impliqué sur le recyclage des sols stratifiés au côté d'Unilin et de l'EPF. Le projet visant à développer une unité pilote de recyclage des sols stratifiés, FCBA accompagne Unilin dans cette démarche par la mise en œuvre du procédé de recyclage, la qualification des fibres obtenues et des produits finis valorisant les éléments produits. Parmi les avancées à date, le pilote semi-industriel permet de reproduire des fibres à partir de panneaux MDF et HDF pour les réintroduire dans de nouveaux panneaux.

Partenaires : Centexbel, TFI Aachen, VTT, FCBA, RWTH Aachen University, TNO, Unilin, Beaulieu International Group, Edel carpets, AQUAFIL, Deceuninck, RINA, CWS, ENCO, Mogu, CFA, European Panel Federation, EUPC, EUFCA

Financier : Union européenne



FIBSUN

www

Valorisation de nouvelles sources de fibres

→ Chefs de projet : **Michael Lecourt et Edern Philippot**

Pour diversifier les propriétés et les natures des fibres, Fibsun explore la possibilité de mobiliser de nouvelles ressources issues de sols dégradés et de terres marginales.

Ainsi, Fibsun propose de valoriser une biomasse durable pour les bioraffineries industrielles à partir de terres abandonnées ou inadaptées à l'agriculture traditionnelle.

Cinq matières premières en fibres sont ciblées : chanvre, bois, chardon, typha et roseau. L'objectif est de créer des produits biosourcés pour les secteurs de la construction, de l'automobile et du textile.

Un autre objectif est de développer de nouveaux substrats de fibres en mesurant les propriétés et les performances des produits pilotés et en les améliorant en fonction des commentaires des utilisateurs de différentes chaînes de valeur.

FCBA exploite ses pilotes d'extraction de fibres et de broyage pour la mise en forme des matériaux en vue de leur utilisation dans des processus matures. Ces matériaux sont également caractérisés par nos laboratoires en dimensions et compositions chimiques.

Le projet a démarré en juin 2023 et dure 4 ans.

Partenaires : Luke, Cormatex, FCBA, FiberLean, MANIFAKTURA, Radboud University, SLU, SOPREMA, Steinbeis 2i GmbH, Tearfil, VICAT, Åbo Akademi University, Food4Sustainability, HP Composites

Financier : Union européenne



Interview

Exhauss

Une pure démarche de recherche et développement en faveur de l'exosquelette forestier

« Ma première rencontre avec FCBA date de 2017. J'avais accueilli une délégation professionnelle qui s'interrogeait sur la possibilité d'utiliser ou d'adapter nos exosquelettes aux métiers forestiers ». Pierre Davezac, fondateur-dirigeant de la société Exhauss, revient sur les prémices de la collaboration avec FCBA. « Je ne connaissais pas du tout ce secteur d'activité. Le lancement d'un appel à projet du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire intitulé « Innovation pour l'amont forestier » a permis de créer un consortium de plusieurs partenaires autour du projet baptisé EXTRA-FOR¹. Grâce à cela, j'ai pris le temps d'analyser les besoins de ce marché et de voir comment faire évoluer nos matériels pour essayer de répondre aux contraintes de ses acteurs » poursuit l'intéressé. Deux années supplémentaires et le recours à un panel d'une douzaine d'utilisateurs tests ont été nécessaires pour établir six versions de prototypes. La dernière en date, en phase de commercialisation, n'a pas encore séduit tous les opérateurs sylvicoles mais elle a trouvé un marché dans le public des paysagistes. En revanche, la commercialisation d'un exosquelette pour l'utilisation d'une tronçonneuse n'est pas encore d'actualité. Elle pose en effet des questions juridiques de sécurité au travail, sans parler des nombreux tests à effectuer pour obtenir une autorisation de mise sur le marché.

Une démarche salubre de recherche et développement

« Il faut saluer l'ensemble des partenaires du projet qui s'inscrivent dans une véritable démarche de recherche et développement dont la France a le secret. Contrairement aux Anglo-Saxons qui cherchent à aller le plus vite possible à la phase de vente, notre pays se donne les moyens d'aller au bout de ses idées ». Le fondateur d'Exhauss loue à ce titre l'action de FCBA dont il apprécie la méthode d'investigation et la rigueur scientifique. « Depuis le début du projet, FCBA m'accompagne et me pousse à obtenir la meilleure solution technique dans une logique de pur développement. Il est très agréable de collaborer avec une structure aussi bien organisée et rodée à la gestion des protocoles et des dossiers ». Une nouvelle version d'exosquelette forestier d'Exhauss est prévue pour juin 2024. En attendant, Pierre Davezac continue de promouvoir la démarche initiée par le projet EXTRA-FOR. « Il s'agit d'une pure innovation qui n'existe nulle part ailleurs. Je n'hésite pas à aller dans les écoles et les groupements professionnels pour le faire connaître car nous devons être fiers d'être pionnier en la matière ».



▲ **Pierre Davezac**, fondateur-dirigeant de la société Exhauss

Exhauss en bref

Créé en 2003, Exhauss a été le seul fabricant français de stabilisateurs de caméra pour le cinéma et la télévision connus sous la marque américaine Steadicam. La société a adapté ce dispositif composé d'un harnais et d'un exo-bras isolélastique et a présenté son innovation en 2013 au salon Préventica, faisant de l'entreprise une des pionnières dans la commercialisation d'exosquelettes. Aujourd'hui, Exhauss propose une gamme complète de produits de ce type adaptée aux métiers de la logistique, la manutention, la construction, le BTP ou l'industrie, tout ou partie étant conçus, dessinés et fabriqués sur mesure.

exhauss.com

1. Le projet EXTRA-FOR (EXosquelette de TRAvaux FORestiers) d'une durée de 3 ans et demi a été porté par EXHAUSS avec FCBA, l'ONF, GCF, FNEDT, le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et l'accompagnement de la MSA et de la DIRECCTE.



Une solution pour le recyclage des fibres de panneaux de bois stratifiés

Depuis 2021, les équipes Recherche & Développement de FCBA se mobilisent autour du projet CISUFLO qui vise à réduire l'impact environnemental du secteur des revêtements de sol à l'échelle européenne. La démarche englobe des industriels, des instituts de recherche, des professionnels du recyclage et des organismes publics pour la mise en œuvre de solutions circulaires et durables qui associent contraintes techniques et progrès socio-économiques. FCBA se concentre sur le sujet des revêtements de sols stratifiés dont les panneaux sont actuellement produits à partir de fibres de bois vierge ou de coproduits d'industries du bois. Ce travail s'effectue en synergie avec la fédération européenne des panneaux à base de bois (EPF) et Unilin, un acteur international majeur dans le domaine des revêtements de sol, de panneaux et d'isolation. « Les fibres des panneaux stratifiés s'avèrent difficilement recyclables. L'objectif dans le cadre de projets auxquels nous participons est de trouver une solution pour recycler les sols stratifiés en fin de vie » explique Geert Coudenys, Directeur R&D de la division Unilin Panels du groupe industriel qui détaille le process retenu. « La contrainte était de ne pas détériorer les fibres, ce qui a écarté toute idée de broyage. Il fallait aussi mettre au point un dispositif de vérification de la qualité des fibres et de filtrage des contaminants pour arriver à une matière recyclée en capacité de remplacer des fibres vierges ».

Des résultats probants

En étroite relation avec Unilin, FCBA s'est investi dans la caractérisation des fibres HDF/MDF obtenues à partir de panneaux de bois stratifiés, dans l'évaluation des conditions de process et la validation des performances des produits obtenus à une échelle pilote. Autant de phases couronnées de succès. « À ce jour, nous remplaçons plus qu'une tonne par heure de bois vierge par des fibres recyclées, ce qui représente un petit pourcentage. Mais notre objectif pour le futur est de porter ce recyclage à 25 % » poursuit Geert Coudenys, rappelant à ce titre les ambitions très fortes d'Unilin en termes d'engagements environnementaux. Évoquant « une franche réussite » dans la conduite du projet, le directeur R&D souligne deux points capitaux pour la viabilité du dispositif. « Le premier concerne l'importance du tri avant le passage en production pour obtenir une qualité de fibres recyclées identiques à celles qui sont vierges. Le second concerne la faisabilité économique, qui s'annonce très positif ». Le projet CISUFLO sera finalisé en 2025 et marquera clairement une étape importante dans l'histoire du recyclage des fibres de panneaux de bois stratifiés.



▲ **Geert Coudenys**, directeur R&D de la division Unilin Panels du groupe industriel

Unilin en bref

Avec 2,8 milliards d'euros de CA en 2023, 8 300 collaborateurs et 105 sites dans le monde, Unilin fait partie des groupes majeurs dans le domaine des revêtements de sol, de panneaux et d'isolation. Née dans les Flandres, la structure compte cinq divisions, dont la division Unilin Panels objet de notre article qui compte des sites de production en Belgique, en France et en Allemagne.

unilin.com

FCBA et sa démarche RSE

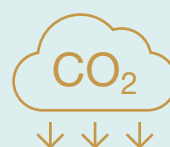


Le point sur 2023



Aspects RH

- 274 salariés dont 107 femmes (39 %) et 167 hommes (61 %) ;
- Index d'égalité hommes-femmes : 90/100 ;
- Effectif ETP moyen 262,59 pour 249 CDI ;
- Mise en place du Plan de Retraite Obligatoire (PERO) pour garantir aux employés un complément retraite ;
- Mise en place de tickets restaurants au travers d'une carte et non de tickets papiers ;
- 144 formations internes pour renforcer les compétences de ses salariés ;
- FCBA, site formateur pour les nouvelles générations : 16 alternants et 34 stagiaires ;
- Et toutes les actions déjà en place qui perdurent : horaires variables, télétravail, plages horaires larges, récupérations en compensation des déplacements ;
- Indemnité vélo et co-voiturage, remboursement des transports en commun.

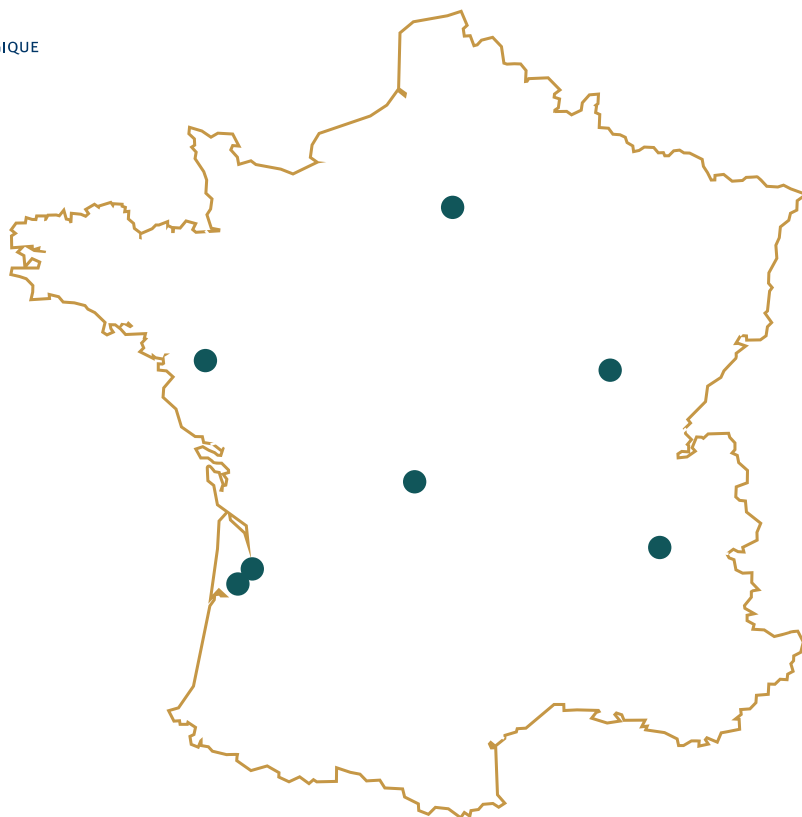


Réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

- Définition d'indicateurs RSE pour le nouveau Contrat de Performance 2024-2027 ;
- Lancement du premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre de FCBA ;
- Réalisation d'un audit énergétique et une étude de faisabilité sur les sites de Bordeaux et Champs-sur-Marne (dans le but de réduire les gaz à effet de serre, la dépendance à une seule énergie et réduire les coûts) ;
- Démarrage en novembre des travaux de raccordement du site de Bordeaux au réseau de chauffage urbain qui cumule biomasse et géothermie pour une mise en service en octobre 2024 ;
- Poursuite de la migration LED sur l'ensemble de nos sites ;
- Rétrofit des moteurs de nos centrales d'air ;
- Plan de comptage des énergies pour identifier nos coûts par secteurs / bâtiments et répondre à notre obligation de décret tertiaire visant à la réduction de notre consommation d'énergie d'ici 2030 ;
- Remplacement sur le site bordelais de toutes les pompes de circulation chaud et froid pour passer à du matériel à débit variable moins énergivore répondant plus précisément à la demande.



INSTITUT TECHNOLOGIQUE



Pour nous joindre

Siège social

10, rue Galilée
CS 81050 Champs-sur-Marne
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0)1 72 84 97 84

Nantes

15, boulevard Léon Bureau
44200 Nantes
Tél. +33 (0)6 80 34 38 63

Bordeaux

Allée de Boutaut – BP227
33028 Bordeaux Cedex
Tél. +33 (0)5 56 43 63 00

Cestas-Pierroton

71, route d'Arcachon
33610 Cestas
Tél. +33 (0)5 56 79 95 00

Charrey-sur-Saône

60, route de Bonnencontre
21170 Charrey-sur-Saône
Tél. +33 (0)3 80 36 36 20

Verneuil-sur-Vienne

Domaine des Vaseix
87430 Verneuil-sur-Vienne
Tél. +33 (0)5 55 48 48 10

Grenoble

Domaine Universitaire
CS 90251
38044 Grenoble Cedex 9
Tél. +33 (0)4 56 85 25 30



fcba.fr

